

Rapport de l'étude de besoins sur les services
à développer pour les victimes et survivantes
francophones d'agression à caractère sexuel
dans Prescott-Russell

soumis
au ministère du Procureur général de l'Ontario

par
le Comité encadreur du Projet Novas –
projet de développement
et de sensibilisation pour le renforcement
des capacités communautaires dans Prescott-Russell

29 juillet 2005

Le *Rapport de l'étude de besoins sur les services à développer pour les victimes et survivantes francophones d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell* a été rendu possible grâce à la contribution financière du Secrétariat des services aux victimes, ministère du Procureur général de l'Ontario. Un grand merci pour le soutien financier.

Les opinions exprimées dans le rapport ne reflètent pas celles du ministère.

Membres du Comité encadreur du Projet Novas – juillet 2005

Lucie Beauregard
Geneviève Brabant
Lucie Brunet
Johanne Ouimette
Céline Pelletier
Ghislaine Sirois

Pour contacter le Projet Novas

novas@bellnet.ca
1-866-722-9922

Ce document peut être reproduit à condition de citer la source.

Ce rapport est disponible sur le site Web de Maison Interlude House :
www.maisoninterludehouse.ca

Aux femmes et aux enfants
de Prescott-Russell
qui vivent le cauchemar
de l'agression sexuelle :
pour qu'elles et ils cessent
de souffrir en silence.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	0
REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION	2
CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	2
<i>Mise sur pied du Projet Novas</i>	2
<i>Prescott-Russell considéré comme une priorité à l'échelle provinciale</i>	2
<i>Principes sous-tendant le développement des services en français</i>	3
<i>Statistiques canadiennes</i>	3
STRUCTURE DU DOCUMENT	4
PARTIE 1 : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	5
1.1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	5
1.2 DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS	5
1.3 MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE	5
1.3.1 <i>Entrevues avec les agences et organismes communautaires de Prescott-Russell</i>	6
1.3.2 <i>Discussion guidée avec des groupes communautaires</i>	7
1.3.3 <i>Sondage auprès des femmes de la communauté</i>	7
1.3.4 <i>Entrevue avec les Services aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS)</i>	7
1.4 LIMITES DE L'ÉTUDE	8
PARTIE 2 : PORTRAIT DE LA RÉGION ET DES FEMMES FRANCOPHONES DE PRESCOTT-RUSSELL	9
2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	9
2.2 PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE PAR MUNICIPALITÉ	10
2.3 PORTRAIT STATISTIQUE DES FEMMES FRANCOPHONES DE PRESCOTT-RUSSELL	11
2.3.1 <i>Statistiques sur l'ensemble de la population de sexe féminin</i>	11
2.3.2 <i>Statistiques sur les filles et femmes francophones seulement</i>	11
PARTIE 3 : SERVICES SPÉCIALISÉS EXISTANTS EN AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL DANS PRESCOTT-RUSSELL	14
3.1 SERVICE DE COUNSELLING DE PRESCOTT-RUSSELL POUR FEMMES VICTIMES/ SURVIVANTES D'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL - CENTRE ROYAL-COMTOIS	14
3.2 MAISON INTERLUDE HOUSE.....	14
3.3 LIGNE RÉGIONALE DE L'EST FEMME ÉCOUTE	15
3.4 LIGNE D'INFO-SOUTIEN DES SERVICES D'AIDE AUX SURVIVANTES D'AGRESSION SEXUELLE DE STORMONT, DUNDAS, GLENGARRY & AKWESASNE (SASAS)	15
3.5 PROGRAMME D'AIDE AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS (PAVT)	15
3.6 CONSTATS SUR LES SERVICES SPÉCIALISÉS EXISTANTS	15
PARTIE 4 : RÉSULTATS DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES AGENCES ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	16
4.1 PROFIL DES VICTIMES ET SURVIVANTES	16
4.1.1 <i>Femmes avec handicap ou déficience</i>	17
4.1.2 <i>Aggression sexuelle et santé mentale</i>	17
4.1.3 <i>Aggression sexuelle et toxicomanie</i>	17
4.1.4 <i>Enfants et adolescentes</i>	18
4.1.5 <i>Victimes de sexe masculin</i>	19
4.2 BESOINS DES VICTIMES ET SURVIVANTES	20
4.3 ACCESSIBILITÉ DES SERVICES	20
4.4 AIDE APPORTÉE AUX VICTIMES ET SURVIVANTES	20
4.4.1 <i>Dépistage</i>	20
4.4.2 <i>Intervention</i>	21
4.4.3 <i>Aiguillage et références</i>	21

4.4.4 Prévention, sensibilisation et éducation	21
4.5 RÉSUMÉ DES EMBÛCHES IDENTIFIÉES PAR LES AGENCES ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	22
PARTIE 5 : RÉSULTATS DES CONSULTATIONS AUPRÈS DE GROUPES COMMUNAUTAIRES	23
PARTIE 6 : RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES FEMMES DE LA COMMUNAUTÉ DE PRESCOTT-RUSSELL	24
PARTIE 7 : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AVEC LES SERVICES D'AIDE AUX SURVIVANTES D'AGRESSION SEXUELLE DE STORMONT, DUNDAS, GLENGARRY & AKWESASNE (SASAS)	25
PARTIE 8 : RÉSUMÉ DES CONSTATS	27
8.1 SERVICES	27
8.2 ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE, SENSIBILISATION ET PRÉVENTION	27
8.3 FORMATION DES PROFESSIONNELS ET PROFESSIONNELLES	27
8.4 ACCESSIBILITÉ	28
8.5 PHILOSOPHIE D'APPROCHE	28
8.6 CONCERTATION ET PARTENARIATS	28
8.7 LANGUE	28
8.8 ENDROIT	29
8.9 SERVICES POUR LES GARÇONS ET LES HOMMES	29
PARTIE 9 : RECOMMANDATIONS	30
CONCLUSION	31
LISTE DES ANNEXES	33
ANNEXE I : CONSULTATIONS AUPRÈS DES AGENCES	34
ANNEXE II : CONSULTATIONS AUPRÈS DE GROUPES COMMUNAUTAIRES	37
ANNEXE III : SONDAGE AUPRÈS DES VICTIMES ET SURVIVANTES	39
ANNEXE IV : CONSULTATION AUPRÈS DES SASAS	40
ANNEXE V : RÉPERCUSSIONS DE L'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL	41

REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier toutes les personnes et tous les organismes qui, de près ou de loin, ont participé à cette étude de besoins. Un merci tout spécial :

- au **ministère du Procureur général de l'Ontario**, qui a rendu l'étude possible grâce à un appui financier dans le cadre du programme de subventions pour le renforcement des capacités communautaires, et à l'équipe de l'Est du Secrétariat ontarien des services aux victimes, pour leurs conseils bienveillants ;
- aux **représentantes et représentants de 18 agences et organismes communautaires** de Prescott-Russell qui ont bien voulu participer à des entrevues individuelles;
- aux membres de **deux groupes communautaires** qui ont participé à une discussion guidée;
- aux **Services d'aide aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne** (notamment Lucie Beauregard et Josée Laramée) pour leur participation à l'étude et marrainage administratif du projet;
- aux **femmes de la communauté de Prescott-Russell** qui ont rempli un questionnaire anonyme et confidentiel sur les besoins des victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel et les services à leur intention;
- à **l'équipe associée au Projet Novas qui a travaillé à la réalisation de l'étude :**

Nicole Lortie, agente de développement, Projet Novas : cueillette des données, analyse et rédaction préliminaires

Lucie Brunet et Johanne Ouimette, membres bénévoles au Comité encadreur du Projet Novas: encadrement de l'étude de besoins, structure du document, analyse des données, rédaction et révision du texte

Geneviève Brabant, membre bénévole au Comité encadreur : révision du texte, mise en page

Comité de lecture : Céline Pelletier, membre du Comité encadreur et directrice de Maison Interlude House; **Ghislaine Sirois**, membre du Comité encadreur et directrice générale d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes; **Teresa Raposo**, ex-membre au Comité encadreur et conseillère au Service de counselling de Prescott-Russell pour femmes victimes/survivantes d'agression à caractère sexuel, Centre Royal-Comtois

INTRODUCTION

Contexte de l'étude

Contrairement à la grande majorité des autres régions en Ontario, les Comtés unis de Prescott-Russell n'ont pas, sur leur territoire, de centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Calacs). Pourtant, avec une population de plus de 75 000 habitants, dont plus des deux-tiers sont francophones, la région a un besoin criant pour des services pouvant aider les victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel.

Mise sur pied du Projet Novas

Suite à des pressions de la part du milieu, le ministère du Procureur général a accepté de financer un projet-pilote pour la mise en place de services en agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell. Le financement accordé a permis l'embauche d'une agente de développement. Un Comité encadreur formé de bénévoles et de représentantes de services de la communauté de Prescott-Russell ainsi que des représentantes des Services d'aide aux survivantes de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (qui ont agi comme marraine administrative) a géré le projet-pilote à partir de juin 2004 jusqu'à sa fin en juillet 2005. Le projet a bénéficié de l'appui inestimable d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) qui a agi comme ressource au Comité encadreur.

Le projet-pilote a été nommé **Projet Novas** pour désigner une « étoile qui, demeurée jusqu'alors invisible, présente brusquement un éclat très vif ». De plus, Novas est un acronyme pour Nouvel Organisme pour les Victimes d'Aggression Sexuelle. Parmi les réalisations du Projet Novas, mentionnons la présente étude de besoins, une planification stratégique, des activités de sensibilisation, ainsi que l'obtention de financement pour réaliser une trousse d'information sur l'agression à caractère sexuel.

Prescott-Russell considéré comme une priorité à l'échelle provinciale

En novembre 2004, 150 personnes venant de tous les coins de l'Ontario se sont rassemblées à Ottawa pour les États généraux sur le développement des services en français (SEF) en matière de violence contre les femmes. Suite à ces États généraux, dans le plan d'action préparé par Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, la région de Prescott-Russell a été identifiée comme la priorité numéro un dans le développement des SEF.

Le ministère du Procureur général a pour sa part rendu public son engagement à améliorer les services en français pour venir en aide aux victimes d'agression à caractère sexuel. Au printemps 2005, il a invité le Comité encadreur à soumettre une demande de subvention pour le financement d'un véritable Calacs qui sera appelé Centre Novas.

À l'origine, il était prévu que le nouveau Calacs desservirait les femmes francophones des cinq comtés de l'Est et que les Services d'aide aux survivantes de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS) desserviraient les femmes anglophones des cinq comtés. Les SASAS ont décidé de conserver leur structure actuelle et de continuer à desservir les femmes anglophones et francophones de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne, ce qui a obligé le Comité encadreur du Projet Novas à réorienter le développement du futur Calacs pour qu'il ne desserve que Prescott et Russell.

Principes sous-tendant le développement des services en français

Lors des États généraux, les participantes et participants ont discuté des meilleures façons de desservir les femmes francophones aux prises avec de l'agression à caractère sexuel et de la violence conjugale. Elles et ils ont entériné des grands principes qui sont à la base du développement des services en français (SEF) en matière de violence. En voici un résumé :

- SEF en matière de violence développés et gérés **par** et **pour** les femmes francophones dans toute leur diversité.
- Équité de financement et équité d'accès aux SEF.
- Réseau complet de services en agression à caractère sexuel et en violence conjugale.
- Approches féministe et communautaire sont à la base du développement des services.
- Ne plus investir dans de nouveaux services bilingues.
- Demander l'imputabilité des services bilingues existants.
- Investir dans la prévention.

En s'inspirant des principes ci-dessus et des résultats de l'étude de besoins, un conseil d'administration provisoire du futur Centre Novas sera responsable de la mise en oeuvre d'un modèle de services pour ce nouveau Calacs.

Statistiques canadiennes

Les quelques données que nous présentons ci-dessous donnent un aperçu de l'incidence et de la prévalence du phénomène de l'agression à caractère sexuel à l'échelle nationale.

- L'enquête sur la violence faite aux femmes révèle que 51% de toutes les femmes canadiennes ont subi au moins un incident de violence sexuelle ou physique au cours de leur vie. (Statistique Canada. 18 novembre 1993. Enquête sur la violence faite aux femmes. The Daily. Ottawa : ministère de l'Industrie.)
- 25% des filles sont agressées sexuellement avant l'âge de 16 ans (Finkel, Ken, *Canadian Medical Association Journal*, 1^{er} février 1987, p. 245, cité dans Santé et Bien-être social Canada. Centre national d'information sur la violence dans la famille : *L'agression sexuelle d'enfants.*)
- Selon une étude auprès des femmes en maison d'hébergement pour victimes de violence conjugale, 83% d'entre elles étaient aussi victimes de violence sexuelle dans leur couple. (Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence, *La sexualité blessée : Étude sur la violence sexuelle en milieu conjugal.* Montréal, 1987, p. 74.)
- Même s'ils ne représentent que 21% de la population canadienne, les enfants et les jeunes ont été victimes, en 2003, de six agressions sexuelles sur dix. La moitié des victimes d'agression sexuelle chez les enfants de moins de six ans ont été agressées par un membre de la famille. (Statistique Canada, *Les enfants et les jeunes victimes de crimes avec violence*, données recueillies auprès de 122 services de police dans neuf provinces, 20 avril 2005)
- Moins de 10% seulement des femmes agressées sexuellement signalent l'agression à la police. (Les ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale/provinciale/territoriale, *Évaluation de la violence contre les femmes : un profil statistique*, 2002, p. 21.)
- Par ailleurs, diverses études ont démontré que les femmes qui appartiennent à un groupe minoritaire sont à risque d'être plus vulnérables.

Structure du document

- Dans un premier temps, nous présentons les objectifs et la méthodologie de l'étude.
- Le deuxième chapitre consiste en un portrait des caractéristiques de la région de Prescott-Russell et notamment des particularités des femmes francophones.
- Le troisième chapitre décrit les services spécialisés existants en agression à caractère sexuel.
- Les chapitres quatre à sept présentent les résultats des diverses consultations menées pour l'étude de besoins.
- Le huitième chapitre résume les constats qui sont ressortis des consultations.
- Le dernier chapitre contient des recommandations sur le développement du futur Centre Novas.
- Les cinq annexes comprennent les outils utilisés lors de la cueillette de données et un court texte abordant les répercussions de l'agression à caractère sexuel sur les femmes et les enfants.

PARTIE 1 : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.1 Objectifs de l'étude

La présente étude de besoins a les objectifs suivants:

- a) Dresser un portrait des services présentement offerts aux victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel;
- b) Identifier les forces et les lacunes dans les services existants;
- c) Cerner les besoins des femmes de la communauté de Prescott-Russell;
- d) Proposer des pistes pour guider le développement de services offerts par le futur centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel dans Prescott-Russell.

1.2 Définition des termes utilisés

L'**agression à caractère sexuel**¹, qui est un geste de contrôle, se produit lorsqu'une femme doit régulièrement écouter des blagues sexuelles dégradantes, lorsqu'elle se fait humilier sexuellement ou se sent obligée d'avoir des contacts sexuels sous peine de représailles. Le chantage émotif, la menace ou la force peuvent être utilisés par l'agresseur.

Nous nous sommes inspirées de la définition de Victoria Monkman que l'on trouve dans son livre *Le chemin du retour* (Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, 1996, p. 11) pour proposer la définition plus spécifique qui suit :

Les agressions à caractère sexuel sont des actes de pouvoir et de dominance commis envers une personne sans son consentement. La plupart des agressions ont lieu au sein de la famille ou par une personne connue de la victime. Les agressions à caractère sexuel prennent plusieurs formes : le viol, l'inceste, l'abus sexuel, les attentats à la pudeur (molestation), les attouchements, le harcèlement, l'intimidation, l'excision, l'infibulation, les abus rituels, l'exploitation sexuelle, la prostitution et la pornographie (adultes et juvéniles).

Dans le présent rapport, nous utilisons aussi deux autres termes spécifiques: victime et survivante. Le mot **victime** est utilisé pour désigner une femme qui a été agressée sexuellement au cours de sa vie d'adulte. Pour ce qui est du mot **survivante**, nous faisons habituellement référence à une femme qui a été abusée sexuellement durant l'enfance.

1.3 Méthodologie et déroulement de l'étude

Les informations qui ont alimenté la préparation de l'étude de besoins proviennent de consultations menées auprès de quatre principales sources :

- a) les agences et organismes communautaires;
- b) les groupes communautaires;
- c) les femmes de la communauté;
- d) les Services d'aide aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS).

¹ Il est à noter que les définitions peuvent varier selon qu'elles proviennent du secteur légal ou social. Au terme de la loi, pour qu'il y ait agression sexuelle envers une adulte, des gestes concrets doivent avoir été posés sur le corps de la femme.

Chaque série de consultations a fait l'objet d'un outil de cueillette de données distinct (voir en annexe les questionnaires utilisés). Nous avons assuré aux répondantes et répondants la confidentialité de leurs propos. Le présent rapport se veut donc une synthèse des commentaires recueillis lors des consultations.

Ces informations ont été analysées dans le but de dégager un portrait de la situation actuelle et de proposer des pistes qui alimenteront les discussions sur le développement du futur Centre Novas. Les recommandations que nous formulons sont fondées sur l'ensemble de ces éléments et sur notre propre analyse de la situation.

1.3.1 Entrevues avec les agences et organismes communautaires de Prescott-Russell

Un questionnaire divisé en trois sections a été envoyé, accompagné d'une lettre couverture, à 24 représentantes et représentants d'agences et de services dès le début mars 2005. Les sections comprenaient : la situation actuelle avec huit questions; les attentes et priorités pour le développement de services avec deux questions; et l'orientation d'un centre de services avec six questions.

Au cours des mois de mars et avril, les agences ont été contactées ou ont contacté elles-mêmes l'agente de développement pour planifier des rencontres. Tous les intervenantes et intervenants ont indiqué préférer une entrevue en personne plutôt que téléphonique. En avril et mai, les agences et services ont été rencontrés pour des entrevues semi-structurées.

Des 24 personnes approchées, deux ont référé la question à une troisième qui avait déjà été contactée. Un autre répondant a indiqué qu'il ne desservait pas le territoire de Prescott-Russell. Dans le cas des Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell, cinq superviseuses responsables de différents programmes avaient été identifiées et contactées pour des entrevues individuelles. Cependant, la direction des SEAPR a proposé que les superviseuses soient rencontrées ensemble. Lors de la rencontre, seulement trois des cinq superviseuses étaient présentes, indiquant que les deux absentes n'auraient eu rien à ajouter. Les programmes non rencontrés sont les Services spécialisés et Développement adulte.

Les 18 organismes de Prescott-Russell qui ont donc participé à l'étude de besoins sont, en ordre alphabétique :

1. Association canadienne pour la santé mentale
2. Bureau de santé de l'est ontarien
3. Bureau du Procureur de la Couronne
4. Centre communautaire de santé mentale de Prescott-Russell
5. Centre Royal-Comtois - Service de counselling de Prescott-Russell pour femmes victimes/survivantes d'agression à caractère sexuel
6. Clinique juridique populaire de Prescott et Russell
7. Hôpital Général de Hawkesbury & District
8. Service de crise en santé mentale de Prescott-Russell
9. Maison Interlude House
10. Ministère de la sécurité communautaire et des services correctionnels (agente de probation et de libération conditionnelle)
11. Le Phénix
12. Police Provinciale de l'Ontario - détachement du comté de Russell
13. Police Provinciale de l'Ontario - détachement de Hawkesbury
14. Programme d'aide aux victimes et témoins de Prescott-Russell
15. Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell (Programmes Options communautaires,

Accueil et Milieu de vie)

16. Services communautaires de Prescott-Russell
17. Services en toxicomanie de l'Est ontarien
18. Unité des services aux victimes de la Police Provinciale de l'Ontario - détachement du comté de Russell

Ayant assuré aux répondantes et répondants que la confidentialité de leurs propos serait respectée, nous n'avons pas inclus en annexe les notes d'entrevue ou identifié, sauf exception, la provenance des informations données par les agences dans le rapport.

1.3.2 Discussion guidée avec des groupes communautaires

En s'inspirant du questionnaire pour les agences, un guide d'animation pour des discussions guidées avec des groupes communautaires a été préparé. La discussion guidée comportait trois parties :

- 1) un bref questionnaire d'introduction avec sept questions, qui examinait les mythes et réalités face à l'agression sexuelle;
- 2) une présentation d'environ dix minutes d'un extrait de la vidéo produite par l'Union culturelle des Franco-Ontariennes et Angèle Gagnon, « La lumière des mots : une vidéo traitant de l'impact du dévoilement des agressions sexuelles » (40 minutes, 1993), suivie d'une période de discussion;
- 3) un questionnaire de neuf questions sur la perception des participantes de la situation actuelle.

La grille d'animation étant finalement complétée en mai, il a été difficile d'obtenir la participation de plusieurs groupes communautaires. L'été et les vacances se pointant à l'horizon, beaucoup de ces groupes avaient déjà conclu leurs activités avant la saison estivale. Sur les huit groupes qui ont été contactés, seulement deux groupes, l'Amicale de Bourget et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), ont accepté de participer à un groupe de discussion.

1.3.3 Sondage auprès des femmes de la communauté

Durant le mois de mai, qui est le mois de la prévention des agressions sexuelles, et en prévision de notre participation à une foire locale organisée à Hawkesbury par le groupe Entre-elles, un questionnaire s'adressant aux femmes victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel a été préparé.

Le questionnaire comportait cinq questions qui couvraient les aspects suivants de l'agression à caractère sexuel : la perception des répondantes face à la situation actuelle, les services vers lesquels référer des victimes et survivantes, les obstacles rencontrés par les femmes pour accéder aux services et à l'information, ainsi que les priorités du futur centre.

Des exemplaires du questionnaire ont été remis lors de la foire, où le Projet Novas avait un kiosque. Cinq agences qui avaient indiqué vouloir participer à cette partie de l'étude en remettant des questionnaires à leurs clientes ont reçu chacune dix exemplaires à cet effet. Au total, nous avons reçu quinze questionnaires remplis, de façon confidentielle et anonyme, par des femmes de la communauté.

1.3.4 Entrevue avec les Services aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS)

Les Services aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS) sont un organisme hors de la région étudiée. Cependant, depuis les douze dernières

années, même si cela ne faisait pas partie de son mandat, ce Calacs situé dans la région voisine a généreusement desservi des femmes de Prescott-Russell, victimes ou survivantes d'agression à caractère sexuel, par l'entremise de sa ligne d'information **et de** soutien accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Les SASAS ont aussi formé des femmes de Prescott-Russell pour agir comme bénévoles à la ligne. Nous avons donc cru bon de consulter cet organisme pour obtenir sa perspective de la clientèle potentielle du futur Calacs dans Prescott-Russell. Pour ce faire, un questionnaire a été adapté pour ce service particulier.

1.4 Limites de l'étude

La présente étude de besoins fut sujette à certaines limites. Dans un premier temps, l'échéancier prévu a été raccourci en cours d'étude, suite à la décision du ministère de considérer plus rapidement que prévu une demande de subvention pour la mise sur pied d'un Calacs dans Prescott-Russell.

Deuxièmement, nous constatons que le nombre restreint de questionnaires remplis par les femmes de la communauté n'est pas suffisant pour que les résultats soient représentatifs de **toutes** les femmes francophones qui utiliseront les services offerts au futur Centre Novas. Toutefois, sur le plan méthodologique, nous croyons que les données recueillies auprès des 15 femmes, ainsi que celles provenant des autres consultations, fournissent une bonne indication des principaux besoins de la future clientèle.

Dans un troisième temps, il fut impossible de rencontrer la totalité des agences et des groupes communautaires souhaités pour cette étude, en raison de facteurs incontrôlables (manque de disponibilité, manque d'intérêt, délais dans les réponses des agences et des groupes communautaires).

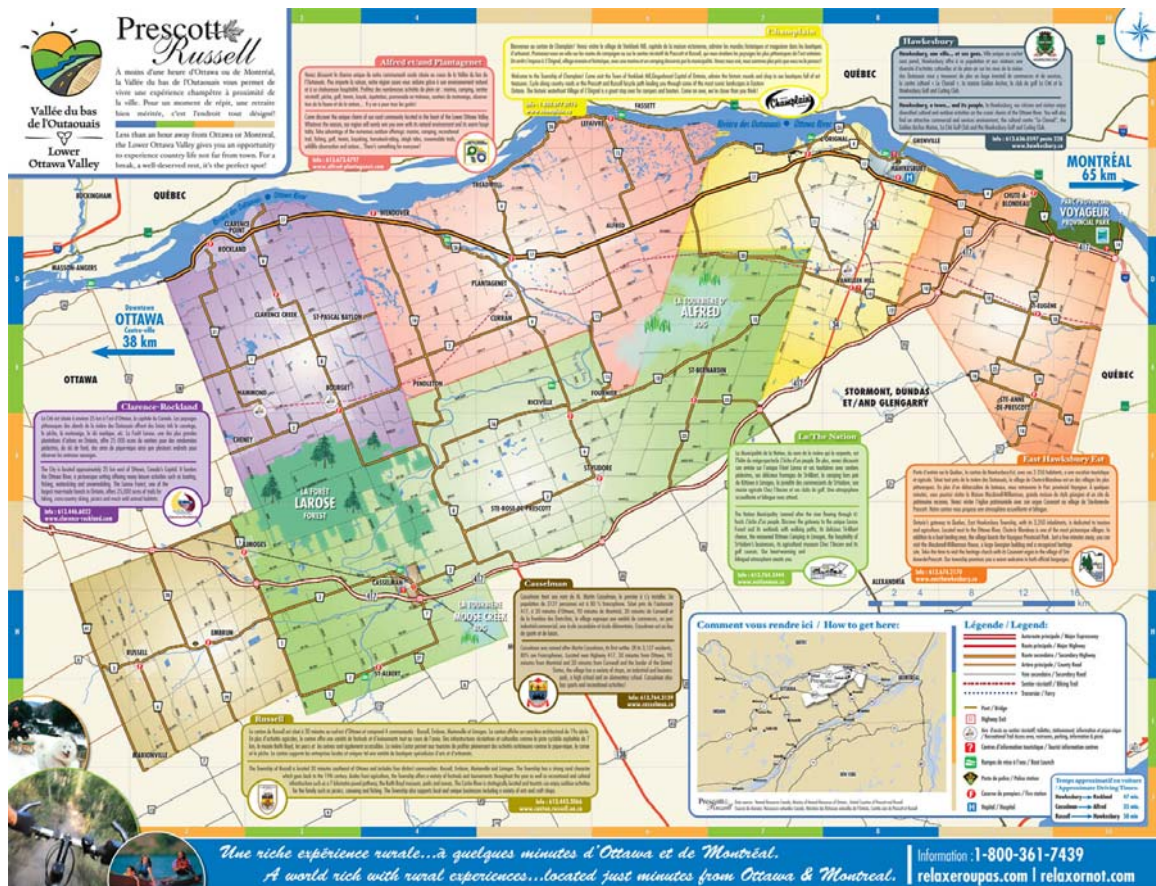
Bien que la collaboration des agences ait été, dans l'ensemble, excellente, il a été difficile d'obtenir certaines informations. Nous constatons d'emblée qu'il n'existe pas de processus ou de forum établi pour la circulation de l'information entre les agences consultées.

À partir des données recueillies, nous pouvons conclure qu'il existe peu de statistiques précises sur le nombre véritable de victimes d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell.

En dépit des défis que nous avons rencontrés, nous estimons que la présente étude de besoins offre un portrait réaliste de la situation qui prévaut dans les Comtés unis de Prescott-Russell et qu'à partir de ces données, nous détenons suffisamment de pistes pour élaborer un modèle de services qui répondra aux besoins identifiés.

PARTIE 2 : PORTRAIT DE LA RÉGION ET DES FEMMES FRANCOPHONES DE PRESCOTT-RUSSELL

Avant de présenter les caractéristiques des femmes francophones de Prescott-Russell, nous examinerons les particularités de la région. La carte géographique ci-dessous indique les huit municipalités qui se démarquent les unes des autres par des couleurs différentes.



Reproduite avec l'autorisation des Comtés-unis de Prescott-Russell

2.1 Présentation générale

Les Comtés unis de Prescott et Russell s'étendent sur une superficie de 2 002 kilomètres carrés et sont situés entre la ville d'Ottawa à l'ouest et la frontière du Québec à l'est. Ces paramètres sont délimités au nord par la Rivière des Outaouais, le long de la frontière québécoise, et au sud par les Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry.

Les comtés sont administrés par un système à deux paliers de gouvernement municipal, c'est-à-dire un palier supérieur, les Comtés unis et un palier local comprenant les différentes municipalités. Depuis janvier 1998, les comtés ont été restructurés pour former huit municipalités locales. On retrouve deux principaux corridors routiers, soit le chemin de comté 17 et l'autoroute 417. Le territoire est vaste à parcourir et comme il s'agit d'un milieu rural, les déplacements entre les localités sont un défi majeur, car il n'existe pas de transport en commun.

La population est concentrée aux extrémités est et ouest des Comtés unis. C’est dans la partie ouest des comtés cependant que la croissance démographique a connu une hausse importante. La majorité des nouveaux arrivants sur le territoire sont de langue anglaise.

2.2 Portrait démographique par municipalité

Les statistiques dans le tableau suivant sont tirées du recensement de 2001. Elles donnent un aperçu de la diversité que l’on retrouve dans les huit municipalités qui constituent les Comtés unis de Prescott et Russell. À noter que les chiffres ci-dessous portent sur la population totale (francophone, anglophone et autres langues).

Municipalité	Km carrés	Population totale	Nb de femmes	Revenu médian par personne (provincial = 24 816\$)	Nb de familles monoparentales	Familles monoparentales (mères seules)	Revenu médian de toutes les familles (provincial = 61 024\$)
Hawkesbury	9,5	10 314	5 485	16 778\$	575	500	41 811\$
Russell	198,9	12 412	6 290	32 023\$	370	280	74 353\$
Alfred et Plantagenet	391,7	8 593	4 275	23 706\$	285	210	51 893\$
La Nation	657,3	10 600	5 225	24 503\$	275	180	59 253\$
Casselman	5,0	2 910	1 465	28 002\$	145	125	62 326\$
Hawkesbury Est	235,1	3 415	1 660	20 131\$	100	70	54 572\$
Champlain	207,2	8 591	4 365	21 181\$	280	215	51 576\$
Clarence-Rockland	296,5	19 612	9 825	28 336\$	640	505	65 664\$

Plusieurs constats s’imposent à la lumière de ces statistiques :

- Il existe des disparités importantes sur l’ensemble du territoire, que ce soit dans les concentrations de population, les revenus personnels et familiaux et le nombre de familles monoparentales.
- Les personnes et les familles les mieux nanties sur le plan financier se trouvent, par ordre décroissant, dans Russell, Clarence-Rockland, Casselman et La Nation. Or, ce sont toutes des municipalités qui connaissent une croissance prodigieuse depuis quelques années à cause de leur proximité à la ville d’Ottawa. Ce sont surtout des familles de langue anglaise qui ont contribué à l’explosion démographique. Nous savons qu’une partie importante de la population du comté de Russell travaille dans la région d’Ottawa et que, par conséquent, certaines femmes préfèrent accéder à des services de santé et à des services sociaux à Ottawa. Cependant, il ne relève pas du mandat des agences de la ville d’Ottawa de desservir les femmes de Prescott-Russell, soulignant une fois de plus la nécessité de services par et pour les femmes de Prescott-Russell.
- À l’inverse, la population de Hawkesbury, qui constitue le centre régional du comté de Prescott, est restée stable depuis plusieurs années. On y retrouve un taux de pauvreté très élevé; d’ailleurs le revenu médian par personne y est la moitié de celui de la municipalité de Russell. Hawkesbury Est, Champlain et Alfred-Plantagenet sont nettement sous la moyenne provinciale au niveau du revenu médian par personne.
- C’est Hawkesbury, avec 575 familles monoparentales (dont 500 dirigées par une femme) où l’on retrouve la proportion la plus élevée de familles monoparentales. Casselman arrive au deuxième rang quant à la concentration de familles monoparentales par rapport à sa population totale.

2.3 Portrait statistique des femmes francophones de Prescott-Russell

2.3.1 Statistiques sur l'ensemble de la population de sexe féminin

Nous présentons ici des données générales du dernier recensement de Statistiques Canada de 2001. Plusieurs de ces données ne sont pas disponibles pour les femmes francophones seulement. Ce portrait statistique présenté ci-dessous, qui **inclut francophones, anglophones et autres**, révèle que :

- La **population totale** de Prescott-Russell se chiffre à 76 446 personnes.
- De ce nombre, 50,4%, soit 38 590 personnes, sont de **sexe féminin**.
- Le total de la **population féminine âgée de 15 ans et plus** est de 30 610, soit 79,3% de la population de sexe féminin.
- Au niveau de la **scolarité**, les femmes de Prescott-Russell se situent sous la norme provinciale. Par exemple, chez les femmes de 20 à 34 ans ayant un diplôme universitaire, la moyenne provinciale est de 28,4% alors qu'elle est de 18,9% chez les femmes de Prescott-Russell. Chez les femmes de 35 à 44 ans, la moyenne est de 24,1% au niveau provincial, mais elle est de 12,4% dans Prescott-Russell.
- Pour ce qui est du **revenu**, avec leur moyenne de 35 724\$, les femmes de Prescott-Russell sont également sous la moyenne provinciale qui est de 37 962\$ pour l'Ontario.
- Le **revenu médian** des femmes de 15 ans et plus dans Prescott-Russell est de 24 142\$, soit légèrement sous la moyenne ontarienne de 24 816\$.
- Le **nombre total de familles** dans Prescott-Russell est de 22 225, avec 2 660 **familles monoparentales**. De ce nombre, 2 090 sont des familles monoparentales où le chef de famille est une femme.
- Le **revenu médian des familles** est de 63 692\$ dans les familles comptant un couple (moyenne provinciale = 66 476\$) et de 32 320\$ dans les familles monoparentales (moyenne provinciale = 33 724\$).
- En ce qui concerne l'**état matrimonial légal**, 16 220 femmes et filles de 15 ans et plus ont déclaré être mariées, soit un peu plus de la moitié.
- Au niveau de la **religion**, 30 425 femmes et filles ont déclaré être de religion catholique.

2.3.2 Statistiques sur les filles et femmes francophones seulement

Nous avons obtenu des données plus précises sur les filles et les femmes francophones en provenance de l'équipe de recherche qui travaille à la préparation d'un plan stratégique pour le secteur justice du ministère du Procureur général. Les données ci-dessous sont basées sur une population totale de 74 980 qui ont répondu aux questions sur la première langue officielle parlée.

- Les 50 945 **francophones (hommes et femmes)** représentent 67,9% de la population totale de Prescott-Russell.
- Le **nombre de filles et de femmes francophones** est de 25 675.

Catégorie	Nombre de femmes et filles francophones	%
Population de sexe féminin	25 675	50,4
Âge		
0-15 ans	5 099	19,8
16-24	2 973	11,6
25-54	12 104	47,1
55+	5 497	21,5
Population immigrante	313	1,2
Minorités visibles	140	0,5
Identité autochtone	280	1,1
Éducation (population 15 ans et plus = 20 564)		
Niveau inférieur à la 9 ^e année	2 823	13,7
De la 9 ^e à la 13 ^e année	9 448	45,9
sans certificat d'études secondaires	4 403	46,6
avec certificat d'études secondaires	5 045	53,4
École de métiers	1 420	6,9
Études collégiales	4 088	19,9
Études universitaires	2 785	13,5
Activité (population 15 ans et plus = 20 575)		
Population active (en emploi ou en recherche d'emploi)	13 150	63,9
Population inactive	7 425	36,1
Professions (population 15 ans et plus = 20 579)		
Enseignement, loisirs et orientation	1 380	6,7
Commerce, gestion et administration des affaires	1 608	7,8
Professions de la santé	1 318	6,4
Autres	2 385	11,5
Sans spécialisation	13 888	67,5
Revenu (population 15 ans et plus = 20 562)		
Sans revenu	1 160	5,6
Moins de 2 000\$	1 295	6,2
2 000\$ - 14 999\$	7 371	35,8
15 000\$ - 29 999\$	4 913	23,9
30 000\$ - 44 999\$	3 483	16,9
45 000\$ et plus	2 340	11,3

En examinant les données contenues dans le tableau ci-haut, nous constatons que :

- Le **bassin de clientèle potentielle** pour le futur Calacs est composé de 20 562 filles et femmes francophones de 15 ans et plus.
- L'**immigration** est un phénomène marginal dans Prescott-Russell, bien qu'on remarque depuis les dernières années, de plus en plus de familles arrivant de l'Inde, du Pakistan et de l'Iran. Les trois-quarts de l'immigration proviennent présentement d'Europe.
- Environ 60% des femmes de langue française n'ont pas de **diplôme d'études secondaires**. Aussi, diverses études ont démontré que le taux d'analphabétisme est très élevé chez les francophones de Prescott-Russell.

- Environ deux-tiers des femmes francophones sont sur le **marché du travail**.
- Deux-tiers des femmes francophones sur le marché du travail n'ont pas de **spécialisation**.
- Les femmes francophones sont **pauvres** : plus de 80% ont un revenu inférieur à 30 000 \$.
- Selon l'Enquête sur la participation et les limitations d'activité 2001, *Le profil de l'incapacité au Canada* (cité dans www.handicaps.ca), 17,5% des Ontariennes de 15 ans et plus vit avec un **handicap**. Selon cette extrapolation, il y aurait un nombre possible de 3 600 femmes francophones dans Prescott-Russell qui vivraient avec un handicap.
- Au niveau de **l'agression à caractère sexuel**, si on applique la statistique canadienne qui dit que une femme sur deux en est victime, dans Prescott-Russell, nous retrouvons un nombre possible de **12 838 victimes francophones**. Pour ce qui est de **l'abus sexuel pendant l'enfance**, si une fille sur quatre est victime d'abus sexuel avant l'âge de 16 ans, dans Prescott-Russell, on devrait retrouver environ **5 140 survivantes francophones** d'abus sexuel durant l'enfance.

En conclusion, les données statistiques que nous avons obtenues dans le cadre de l'étude de besoins nous permettent de mieux comprendre la réalité des femmes et des filles francophones de Prescott-Russell. Nous pourrions nous appuyer sur cette connaissance du milieu pour soutenir le développement de nouveaux services en matière d'agression à caractère sexuel et pour nous adapter aux réalités des diverses communautés.

PARTIE 3 : SERVICES SPÉCIALISÉS EXISTANTS EN AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL DANS PRESCOTT- RUSSELL

Les consultations que nous avons réalisées dans le cadre de l'étude de besoins nous ont permis d'acquérir une meilleure compréhension des services offerts présentement dans Prescott-Russell aux victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel. En voici une brève description (les services destinés aux enfants de moins de 16 ans sont décrits dans la partie 4).

3.1 Service de counselling de Prescott-Russell pour femmes victimes/ survivantes d'agression à caractère sexuel - Centre Royal-Comtois

Ce service s'adresse aux femmes de Prescott-Russell de 16 ans et plus. Une intervenante utilisant l'approche féministe est disponible 3,5 jours/semaine à Hawkesbury et une demi-journée à Rockland, pour de la thérapie individuelle ou de groupe. Le service comprend toutes les questions d'agression à caractère sexuel, incluant harcèlement, abus, viol, inceste, etc., et ce à n'importe quel temps dans la vie des victimes. Les interventions incluent également la préparation à la cour pour procès, mais n'offre ni appui, ni accompagnement, ni intervention en cas de crise.

Le temps d'attente pour accéder au service varie entre six mois et un an et environ 30 places sont disponibles dans le programme. De ces 30 places, deux places sont réservées pour la région de Rockland. S'il y a une urgence, le cas peut être priorisé quand il y aura une place de disponible, mais la victime/survivante ne peut être vue immédiatement. Le service est offert dans les deux langues. Le service, qui est subventionné conjointement par le ministère de la Santé et le ministère des Services sociaux et communautaires, a de plus été réduit de cinq à quatre jours semaine au cours des dernières années.

3.2 Maison Interlude House

Maison Interlude House (MIH) n'a pas un mandat spécifique en agression à caractère sexuel, sauf pour sa ligne de crise qui peut répondre en tout temps aux appels de femmes qui ont vécu une telle agression. De plus, les intervenantes abordent les agressions à caractère sexuel dans le cadre d'une relation intime (de couple).

MIH offre de l'hébergement sécuritaire aux femmes victimes de violence. Une ligne de crise disponible en tout temps est aussi offerte aux femmes qui peuvent parler à une conseillère jour et nuit. MIH aide les femmes à comprendre le cycle de la violence et les différentes sortes d'abus, soutient et aide les femmes à franchir les obstacles, les dirige vers les différents services et offre également un service d'approche à ses bureaux satellites afin d'améliorer la prestation de services et en assurer l'accessibilité. Elle offre aussi des services aux enfants et adolescentes et adolescents exposés à la violence subie par leur mère.

Le développement communautaire comprend des activités de prévention et de sensibilisation à la violence conjugale. Ce programme offre également des activités axées sur la prévention et l'éducation lors de foires en milieux communautaires et scolaires. Viraj est un programme de sensibilisation et de prévention de la violence lors des fréquentations amoureuses adapté pour les 7^e et 8^e années. Le projet Maison des jeunes offre des ateliers de sensibilisation et d'information pour les jeunes filles sur des sujets tels la sexualité saine, l'estime de soi, etc.

3.3 Ligne régionale de l'est Femme écoute

Cette nouvelle ligne de crise, accessible 24 heures par jour et ce, 7 jours par semaine, est accessible aux femmes francophones de l'est ontarien et couvre toutes les formes de violence faite aux femmes. Ce nouveau service régional est subventionné par le ministère des Services sociaux et communautaires et géré par la Maison d'amitié à Ottawa conjointement avec le Centre de ressources de l'est d'Ottawa. Toutefois, il n'est guère connu de la population et des agences de Prescott-Russell car peu de publicité a été faite dans les comtés, étant donné que la confirmation d'un financement permanent se fait toujours attendre.

3.4 Ligne d'info-soutien des Services d'aide aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS)

En l'absence d'un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel dans Prescott-Russell, les SASAS ont généreusement accepté, depuis plusieurs années, de répondre à des appels de femmes de Prescott-Russell, par le biais de sa ligne d'info-soutien. Cette ligne est disponible en tout temps (24 heures par jour, 7 jours par semaine) et offre également des services ATS du lundi au vendredi en après-midi, pour les femmes victimes/survivantes d'agression sexuelle. Les SASAS ont également formé plusieurs bénévoles de Prescott-Russell pour répondre aux appels à leur ligne.

3.5 Programme d'aide aux victimes et aux témoins (PAVT)

Ce programme, qui existe depuis quelques années seulement dans Prescott-Russell, a pour mandat de fournir des renseignements, de l'aide et un soutien aux victimes (adultes et enfants) et témoins d'actes criminels, tout au long de la procédure judiciaire criminelle et ceci, après le dépôt des accusations. Le PAVT facilite entre autres les liens entre la victime et la police et entre la victime et le bureau du Procureur de la Couronne. Les victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale sont considérées des priorités.

3.6 Constats sur les services spécialisés existants

Quand nous dressons la liste des services spécialisés qui sont disponibles sur le territoire de Prescott-Russell, deux constats s'imposent :

- 1) La liste des services est très courte et elle est inadéquate, si on la compare, par exemple, à la gamme tellement plus complète de services spécialisés dans une ville comme Ottawa auxquels les victimes et survivantes ont accès.
- 2) La seule agence qui offre du counselling spécialisé en agression sexuelle compte une intervenante à quatre jours semaine qui doit desservir une population totale de plus de 75 000 habitants, et ceci dans les deux langues. La liste d'attente allant de six mois à un an pour un premier rendez-vous signifie que le service n'est aucunement accessible aux femmes et jeunes filles durant la crise immédiate qui suit une agression sexuelle, ce qui est tout à fait inadmissible. De plus, nous savons que, pour toutes sortes de raisons, il est difficile pour une personne de demander de l'aide. Lorsque la femme se sent prête (en période hors-crise), c'est qu'elle y réfléchit déjà depuis longtemps. Elle doit donc pouvoir commencer sa démarche dans les plus brefs délais, sinon la peur et le découragement risquent de s'installer.

PARTIE 4 : RÉSULTATS DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES AGENCES ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre des entrevues individuelles, nous avons demandé aux représentantes et représentants des agences de nous parler du profil et des besoins des victimes et des survivantes, du phénomène de l'agression à caractère sexuel et des services existants. Voici un résumé de leurs observations. (À la partie 8, nous présentons leurs recommandations pour un éventuel Calacs.)

4.1 Profil des victimes et survivantes

Les intervenantes et intervenants rencontrés ont fourni des statistiques officielles et des estimations sur leur clientèle. Plusieurs des données ci-dessous se rapprochent effectivement de celles que l'on retrouve dans d'autres études sur les victimes d'agressions sexuelles.

- La très grande majorité des victimes et survivantes en agression sexuelle dans Prescott-Russell sont des femmes.
- En 2004-05, chez les personnes de plus de 16 ans, 75% des victimes desservies par trois agences étaient des femmes. Une autre agence a indiqué que selon ses statistiques sur sa clientèle, 90% des victimes sont des femmes, et ce, sans détermination d'âge.
- Il y a beaucoup d'agression historique, d'agression à répétition ou rituelle et de cas intrafamiliaux d'agression à caractère sexuel. On retrouve aussi des viols collectifs.
- Selon une des sources d'information, il y a très peu de dévoilement chez les personnes âgées et les personnes avec un retard intellectuel.
- Basé sur l'expérience d'une agence, 97% des agresseurs seraient des hommes.
- Selon les services policiers, il y aurait proportionnellement plus de victimes d'agression sexuelle dans Prescott-Russell, quand on compare à la population dans le reste de l'Ontario. Les agressions intrafamiliales (par un frère plus âgé, un père, cousin, oncle) et par une connaissance sont très courantes. On estime que les victimes sont surtout des jeunes âgés de 9 à 16 ans qui ne vont dévoiler l'abus que dans la vingtaine ou plus tard dans leur vie. La majorité des agressions sont répétitives et non isolées. C'est souvent le père qui agresse, non seulement sa fille, mais aussi son garçon.
- D'avril 2004 à mars 2005, les Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell (SEAPR) ont eu 98 cas d'agressions sexuelles envers des jeunes et enfants de moins de 16 ans.
- En 2004, les policiers du détachement de Hawkesbury ont fait enquête sur 61 « incidents » d'agression à caractère sexuel (y compris atouchements et exploitation sexuelle); pour le détachement du comté de Russell, le total d'incidents était de 49.
- En 2004, 49 cas de crimes sexuels (dont plusieurs portent plus d'un chef d'accusation) ont été portés devant les tribunaux à la Cour de l'Original. On s'attend à une importante augmentation du nombre de cas en 2005 car les statistiques dans les six premiers mois de 2005 étaient beaucoup plus élevées que dans les années antérieures.
- Les chiffres ci-dessus ne portent que sur les cas rapportés à la police et ceux pour lequel l'agresseur a été poursuivi en justice. Quand on considère que seulement moins de 10% des femmes victimes d'agression à caractère sexuel s'adressent au système légal, il est facile de constater que l'incidence et la prévalence de l'agression sexuelle sont beaucoup plus élevées dans la population en général.

4.1.1 Femmes avec handicap ou déficience

Dans une étude où une équipe de recherche a interrogé des femmes canadiennes ayant diverses déficiences, on a conclu que 73 % d'entre elles avaient connu une certaine forme de violence et que 96 % de ces femmes avaient été victimes de violence sexuelle (L. Stimpson et M. Best, *Courage above all: Sexual Assault Against Women with Disabilities*, DAWN, Toronto, 1991).

Chez les femmes avec un handicap ou une déficience, le risque d'être victime d'une agression à caractère sexuel est amplifié puisque ces personnes sont souvent dépendantes de leur agresseur pour recevoir des services nécessaires tels des soins de santé, de l'accompagnement, etc. Souvent l'agresseur est un pourvoyeur de services, donc les victimes ne parleront pas de peur de perdre ces services.

« Parfois les gens dévoilent de l'abus mais il ne se passe rien, donc ça ne leur donne rien. »

La loi du silence est très répandue chez cette clientèle qui peut être parfois extrêmement vulnérable et qui refuse de dévoiler car leurs paroles ne sont pas toujours prises au sérieux. Le sujet d'agression sexuelle est encore très tabou chez cette clientèle, donc les intervenantes utilisent surtout l'expression « violence faite aux femmes » pour décrire cette problématique.

Il reste à faire beaucoup d'éducation, de sensibilisation et de formation auprès des familles, pourvoyeurs de services, intervenantes et intervenants afin de mettre fin aux gestes et paroles de violence spécifiques aux femmes handicapées.

Il est à noter que la seule agence qui nous a fourni des informations est davantage spécialisée auprès des adultes avec handicap physique. L'agence qui aurait pu nous fournir l'information pour les femmes avec handicap intellectuel est les Services aux enfants et aux adultes de Prescott-Russell, programme Développement adulte, mais l'accès à la superviseuse nous a été refusé.

4.1.2 Agression sexuelle et santé mentale

« L'agression à caractère sexuel est souvent un déclencheur de problèmes de santé mentale. »

- Pour plusieurs services et agences, il est courant pour des victimes d'agression sexuelle d'éprouver des problèmes de santé mentale, ce qui a un impact énorme sur leur capacité de fonctionner normalement, d'avoir des relations saines, de détenir un emploi convenable, etc. Certaines victimes et survivantes ont des doubles diagnostics, tels que déficience et maladie mentale.
- Selon une des agences interviewées, plus des deux-tiers de sa clientèle en santé mentale a été victime d'agression sexuelle.
- Quelques personnes ont mentionné que chez plusieurs victimes et survivantes, les problèmes de santé mentale sont plus urgents et demandent des interventions immédiates et ce, avant toute thérapie pour agression sexuelle.

4.1.3 Agression sexuelle et toxicomanie

« La clientèle de nos services est composée d'hommes et de femmes aux prises avec un problème de dépendance aux substances souvent relié à des événements traumatiques qui s'avèrent régulièrement de l'abus sexuel. »

- On remarque une augmentation des cas de viol lors des fréquentations chez les ados et les jeunes adultes où l'alcool et la drogue sont présents. Ceux-ci ont deux fonctions possibles pour les abuseurs : l'alcool et la drogue facilitent leur passage à l'acte et peut servir d'excuse pour se déresponsabiliser; et, en encourageant les futures victimes à consommer (volontairement ou à leur insu en glissant de la drogue dans leur verre), ils rendent les filles plus vulnérables à la victimisation.
- Il est estimé que chez les femmes qui consultent pour un problème de consommation de drogue ou d'alcool, 75% avoueraient avoir été agressées sexuellement au cours de leur vie.

4.1.4 Enfants et adolescentes

Comme la prévention, la sensibilisation et l'éducation font partie du mandat d'un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, nous avons demandé aux intervenantes et intervenants de nous parler de leur compréhension des agressions sexuelles subies par les enfants et les jeunes, des besoins de cette clientèle, et des services qui leur sont offerts.

- Une agence a noté une augmentation du nombre de cas rapportés dans les situations de viol, d'agression lors des fréquentations et d'inceste chez les jeunes du niveau secondaire.
- Chez les 16-19 ans, il y aurait une hausse du viol lors des fréquentations et ce, due à la drogue et l'alcool. On voit de plus en plus l'utilisation de la drogue du viol qui est facilement disponible par Internet. (Voir la section 4.1.3 sur la toxicomanie.)
- Une autre agence a noté qu'on voyait plus d'exploration sexuelle entre enfants.
- On rapporte que les adolescentes et adolescents et enfants sont très à risque.
- Selon des statistiques des autorités policières, en 2004-05, les victimes d'agression sexuelle âgées de moins de 16 ans étaient composées à 55% de filles et à 45% de garçons.
- Les statistiques des détachements de Hawkesbury et du comté de Russell de la Police provinciale de l'Ontario démontrent que plus de la moitié des cas d'agression sexuelle dans Prescott-Russell sont commis contre des enfants de moins de 16 ans, ce qui correspond aux résultats d'une récente étude de Statistique Canada.

Sur le territoire de Prescott-Russell, ce sont les Services aux enfants et adultes (SEAPR) qui ont le double mandat de protection des enfants et de services pour les enfants de moins de 16 ans. L'agence, qui compte près de 340 employées et employés, est le résultat de la fusion de cinq agences de la région. Elle offre une porte d'entrée unique pour tous ses services, qui se nomme l'accueil. Les intervenantes et intervenants de ce service décident, lors d'une demande pour des services, quels seraient les services les plus appropriés.

Avant la fusion des agences, le Centre de services familiaux de Prescott-Russell offrait des services d'intervention spécialisée pour les enfants victimes d'agression sexuelle et les enfants qui ont des comportements sexuels abusifs. Il offrait aussi un appui aux parents qui parfois étaient eux-mêmes des survivantes ou survivants d'abus sexuel dans leur propre enfance. Ce service était offert par huit intervenantes et intervenants formés et spécialisés pour cette problématique. La perception des agences interviewées est que, dans le domaine de l'agression sexuelle chez les enfants et les adolescentes et adolescents, les services spécialisés ne sont plus disponibles aux SEAPR, car ce sont habituellement à des intervenantes et intervenants généralistes qu'on a confié le mandat d'offrir une gamme très large de services à la clientèle. Il y a, de plus, très peu de références à l'extérieur de l'agence pour des services spécialisés et professionnels.

La majorité des agences qui font du dépistage auprès de leurs clientes et de leurs familles ont indiqué qu'ils signalent, comme la loi l'indique, aux Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell lorsqu'il y a soupçon ou potentiel d'abus d'enfant(s). Plusieurs agences ont mentionné

qu'elles souhaiteraient que les SEAPR améliorent le suivi et le partage d'information sur les clientes et clients qu'elles ont en commun.

À noter qu'il existe dans Prescott-Russell un comité en prévention d'abus sexuel des enfants. Ce comité a comme membres le Bureau de santé de l'est ontarien, les Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell, les Maisons de la famille et le Centre de la petite enfance. Lors de sa fondation il y a dix ans, le comité a reçu du ministère de la Santé de l'Ontario une subvention pour un poste d'intervenante en abus sexuel (confié à l'ancienne agence Centre de services familiaux) et pour la sensibilisation de la communauté. La subvention pour le poste ayant été abolie dès les premières années, le comité a continué à recevoir annuellement des fonds pour la partie sensibilisation et éducation communautaire. Ces fonds sont utilisés pour l'achat de livres et vidéos qui sont remis gratuitement aux bibliothèques municipales à travers Prescott-Russell. Dans le passé, les fonds annuels ont aussi servi à inviter une troupe théâtrale qui a fait des présentations dans les écoles de la région au sujet de l'agression à caractère sexuel. Cette année était la dernière année pour recevoir ces fonds.

À travers les réponses des informatrices et informateurs contactés pour l'étude de besoin, il est bien évident que le manque d'éducation en matière d'agression à caractère sexuel est très problématique dans les écoles de Prescott-Russell. Plusieurs agences ont identifié comme prioritaire le besoin d'éducation et d'information auprès des enfants. Ils et elles sont les adultes de demain...

4.1.5 Victimes de sexe masculin

« Plusieurs des agresseurs d'aujourd'hui sont les victimes d'hier. »

- Aucun service spécialisé n'existe pour les victimes de sexe masculin, enfants ou adultes.
- Un « agressé » a le potentiel de devenir agresseur. Certaines répondantes et répondants affirment même que 100% des agresseurs qu'ils voient dans leur clientèle ont été abusés sexuellement durant leur enfance.
- Les hommes sont réticents à parler de leur victimisation car l'agression sexuelle chez les hommes comporte un double tabou.

La région de Prescott-Russell a une particularité face à l'agression sexuelle chez les hommes. Du début des années 1930 jusqu'aux années 1980, les jeunes catholiques et francophones qui étaient considérés délinquants étaient envoyés à l'École industrielle Saint-Joseph d'Alfred (appelée localement « l'école de réforme d'Alfred »). On y retrouvait aussi des jeunes autochtones et des anglophones. Cette école était dirigée par les Frères des écoles chrétiennes. Après la fermeture de l'école, un scandale a éclaté lorsque de nombreux garçons pensionnaires, devenus adultes, ont dévoilé avoir été physiquement et sexuellement agressés pendant des années. Un certain nombre de ces hommes-victimes habitent les comtés de Prescott-Russell.

Certains intervenants et intervenantes ont spécifiquement mentionné qu'ils avaient parmi leur clientèle des hommes « abusés à l'école de réforme d'Alfred ».

« J'ai eu quelques cas de l'école d'Alfred mais rien n'a été fait pour eux. »

Il est pertinent de mentionner que, dans les comtés voisins de Stormont, Dundas et Glengarry, un réseau de pédophilie masculine aurait été actif pendant de nombreuses années, selon l'enquête policière nommée Project Truth. Une enquête publique a été promise pour faire la lumière sur les événements. Certaines personnes soupçonnent que des hommes de la région puissent avoir été impliqués, comme victimes et peut-être aussi comme abuseurs. Notons que les médias ont fait mention de victimes masculines. Or, une intervenante a mentionné qu'il y aurait eu aussi des victimes de sexe féminin.

4.2 Besoins des victimes et survivantes

- Les victimes et survivantes ont d'abord besoin d'être entendues et écoutées, surtout par des intervenantes compréhensives et sensibilisées qui ont également une formation en agression sexuelle.
- Elles ont besoin d'accompagnement et de soutien.
- Certaines ont besoin d'aide pour gérer la crise.
- Le transport est également un besoin prioritaire dans une région qui est vaste.
- Le besoin de soutien, d'accompagnement et de référence à des services adéquats a été identifié comme important pour les victimes et survivantes.
- Lors de la livraison des services, bon nombre d'intervenantes et intervenants ont indiqué l'importance d'assurer la sécurité des victimes.
- L'accessibilité aux services doit être immédiate.
- La thérapie à court et long terme doit être offerte pour celles qui le désirent.
- On déplore les longues listes d'attente. La rapidité de service doit être une priorité, surtout une réduction du temps d'attente entre le dévoilement et les services adéquats.
- Des partenariats solides et de la coopération entre agences seraient un premier pas vers des services efficaces basés sur la collaboration.

4.3 Accessibilité des services

- Il y a de grandes lacunes dans les services pour les victimes/survivantes d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell.
- À plusieurs reprises, les intervenantes et intervenants de la région ont déploré le peu de services disponibles. Pour plusieurs agences, l'attente pour des services destinés aux victimes et survivantes est beaucoup trop longue. Les services disponibles sont submergés par les demandes de services et ont des listes d'attente qui ont découragé plus d'une victime à poursuivre son cheminement.
- Lorsque des victimes ou survivantes vont chez le médecin, leurs problèmes de santé physique sont souvent priorisés au détriment de leurs problèmes de santé mentale qui s'avèrent fréquemment plus sévères. Ceci étant dit, ce ne sont pas toutes les victimes qui développent des problèmes de santé mentale suite à une agression sexuelle.
- Certains organismes parlent de violence faite aux femmes mais peu sont spécifiques ou l'abordent de façon explicite.
- Il est même difficile de référer les femmes à l'extérieur des comtés car on retrouve peu de services en français.
- On a émis des réserves au sujet des groupes de thérapie en milieu rural puisque les victimes risquent de se connaître entre elles et ne sont souvent pas prêtes à dévoiler devant d'autres personnes. (Généralement cependant, lorsqu'une femme est prête pour un groupe de thérapie, le dévoilement a été fait depuis longtemps.)
- Les intervenantes et intervenants de Prescott-Russell ont peu ou pas de formation adéquate et de spécialisation en matière d'agression à caractère sexuel.

4.4 Aide apportée aux victimes et survivantes

Nous avons demandé aux agences de nous dire comment elles intervenaient auprès des femmes victimes ou survivantes, que ce soit au niveau du dépistage, de leur intervention, des références, de la prévention.

4.4.1 Dépistage

Le dépistage systématique soit à l'accueil ou au travers d'un questionnaire se fait dans un-tiers des 18 agences et services rencontrés. Il existe également du dépistage indirect dans quelques agences et services par les questions posées si la personne aborde le sujet. Finalement, d'autres agences et services ont indiqué qu'il n'y a aucun dépistage, soit parce que ce n'est pas dans leur mandat ou que ceci va à l'encontre de leurs politiques. Une agence a indiqué poursuivre le sujet seulement si une cliente ou un client fait un dévoilement.

4.4.2 Intervention

Qu'offrent les agences aux femmes victimes ou survivantes lorsque celles-ci dévoilent l'agression?

- Il y a des agences qui encouragent les victimes à faire appel à la Police provinciale de l'Ontario tandis que d'autres avisent les victimes de leurs droits légaux.
- Certaines agences offrent du soutien et de l'information en attendant que la femme puisse avoir accès au service de counselling spécialisé.
- Une personne d'un service non spécialisé en agression sexuelle dit qu'il y a des femmes qui ont des flashbacks et qui dissocient durant leurs rencontres. Les intervenants et intervenantes se retrouvent à faire du counselling en matière d'agression sexuelle car aucun service n'est disponible (et accessible) pour ces femmes. Cette personne fait référence à la longue liste d'attente du seul service existant.
- Les adolescentes et adolescents et jeunes adultes ont parfois accès à des programmes éducatifs et des présentations.
- Une agence offre des services hospitaliers et dit utiliser la trousse médico-légale (rape kit) pour documenter un viol. D'autres agences ont affirmé que la trousse n'était pas disponible localement et qu'elles devaient référer les victimes aux unités spécialisées de traitement des agressions à caractère sexuel à Ottawa et à Cornwall.
- Les services psychiatriques et médicaux sont reconnus comme importants pour quelques agences et services.

4.4.3 Aiguillage et références

Il est difficile de référer lorsque le principal service spécialisé en agression sexuelle (le Centre Royal-Comtois) a une longue liste d'attente et est peu accessible. Les intervenantes et intervenants font au meilleur de leur connaissance selon les besoins particuliers de la femme qu'elles et ils rencontrent. Lorsqu'une référence est nécessaire, où la femme est-elle référée?

- Le Centre Royal-Comtois est la référence principale pour la majorité des agences. Malheureusement, certaines de ces agences ne connaissent pas le programme spécialisé pour victimes/survivantes d'agression à caractère sexuel, ce qui signifie qu'ils aiguillent vers le « médical/psychiatrique ».
- La Maison Interlude House est aussi une référence pour un grand nombre d'agences.
- La ligne info-soutien des Services d'aide aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne semble être aussi connue par certains.
- La ligne de crise en santé mentale de Prescott-Russell est relativement nouvelle.
- Un petit nombre réfère à l'Association canadienne pour la santé mentale et au Centre communautaire de santé mentale de Prescott-Russell.
- Lorsqu'il est question d'enfants, les Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell sont mentionnés.
- Certains disent référer les femmes hors-région pour les services hospitaliers (pour la trousse médico-légale) ou des services spécialisés.

4.4.4 Prévention, sensibilisation et éducation

En raison de la longue liste d'attente pour un service d'intervention, plusieurs agences essaient de faire de la prévention, de la sensibilisation et de l'éducation afin de donner aux personnes en besoin un minimum de soutien en attendant la disponibilité de services plus spécialisés. Les programmes scolaires et éducatifs, les campagnes de sensibilisation, l'information écrite et les conférences communautaires sont tous des moyens identifiés par les répondantes et répondants comme outils pour aider à contrer les traumatismes reliés à l'agression sexuelle. Or, très peu d'agences offrent de programme spécifique portant sur l'agression à caractère sexuel.

4.5 Résumé des embûches identifiées par les agences et organismes communautaires

- L'absence de services spécialisés en agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell a été identifiée par la majorité des agences comme obstacle majeur pour les victimes et survivantes qui veulent accéder à des services ou obtenir de l'information.
- Le transport a été identifié comme entrave majeure par autant de répondantes et répondants.
- Les listes d'attente beaucoup trop longues résultant en une lenteur de services inacceptable ont également été soulignées par plusieurs agences.
- Le manque de ressources psychologiques, d'évaluation, financière, de formation chez les intervenantes et intervenants ainsi qu'un manque de dialogue entre les agences existantes sont également des entraves auxquelles les victimes et survivantes doivent constamment faire face.
- Les préjugés sont un obstacle de taille, tout comme la perception de l'agression sexuelle comme tabou, surtout dans une région rurale comme Prescott-Russell où les femmes habitent souvent isolées.
- Le besoin d'offrir des services en français est important tout comme l'accessibilité aux services existants et à venir.

PARTIE 5 : RÉSULTATS DES CONSULTATIONS AUPRÈS DE GROUPES COMMUNAUTAIRES

Deux groupes ont été consultés : six membres de L'Amicale de Bourget et six jeunes filles membres de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne et étudiantes à l'École secondaire de Casselman ou à l'Université d'Ottawa ont participé à des discussions. Les points saillants des deux discussions guidées sont résumés ci-dessous. (Leurs recommandations se retrouvent à la Partie 8.)

- Les participantes ont toutes mentionné qu'on entend très peu parler d'agression sexuelle dans Prescott-Russell.
- Elles considèrent que l'agression sexuelle est encore un tabou qui, dans certains milieux, demeure toujours insurmontable.
- Elles estiment que les services existants pour venir en aide aux survivantes et aux victimes sont peu connus et peu visibles.
- Les participantes réfèreraient une victime ou une survivante aux agences suivantes : à son médecin de famille, à la nouvelle ligne de crise régionale de l'est en agression sexuelle, au Bureau de santé de l'est ontarien. Certaines inciteraient la victime à dénoncer l'agression à la Police provinciale de l'Ontario.
- Celles qui habitent à une extrémité des comtés, trouvent trop loin d'aller à l'autre extrémité pour un service qu'elles ne connaissent souvent pas de toute façon.
- Des participantes des deux groupes se sont dites prêtes à offrir accompagnement et support au besoin, dans le cas où une femme de leur entourage dirait qu'elle a été victime. Il est important d'écouter et de croire les femmes qui dévoilent une agression et de les appuyer.
- Dans les écoles, on observe au niveau secondaire (et de plus en plus au niveau primaire) un phénomène grandissant d'hypersexualisation (surtout des filles), de rites d'initiation ou de gestes sexuels (mais non reconnus comme tel) à poser pour être « cool » (ex. fellation).² Les jeunes sont de plus en plus précoces dans les activités sexuelles et ils et elles adoptent, sans le réaliser, des comportements à risque. On ne parle pas suffisamment d'éducation sexuelle dans les écoles et les jeunes sont gênés d'aborder la question avec leurs parents.
- L'Internet permet aux jeunes d'avoir accès à des sites pornographiques ou à d'autres sites inappropriés qui déforment la sexualité et qui sont préjudiciables aux femmes. Il faut faire la promotion de filtres pour limiter l'accès à ces sites par les jeunes.
- La sensibilisation et l'éducation communautaire doivent être une priorité, surtout auprès des jeunes. D'ailleurs, les participantes ont eu tendance à beaucoup sous-estimer le phénomène de l'agression sexuelle, telles qu'en témoignent leurs réponses erronées à un petit quiz sur la question.
- Le futur centre doit être ouvert et accueillant, surtout pour les jeunes.
- Il est important de recevoir des services dans sa langue, donc des services en français sont essentiels, car « quand ça fait mal, ça fait mal dans sa langue ».
- Le problème de transport pour accéder à des services a été noté, surtout sur un grand territoire comme Prescott-Russell.
- Finalement, la honte ressentie par les victimes a été identifiée comme un obstacle pour que les victimes et survivantes demandent des services.

² Une agence a confirmé l'existence de jeux qui exploitent les filles et en font des objets sexuels pour le plaisir des garçons. Par exemple, dans le jeu « Rainbow », les filles doivent porter du rouge à lèvres et faire une fellation. Le garçon doit avoir le plus grand nombre possible de traces différentes de rouge à lèvres sur son pénis afin de créer un bel arc-en-ciel. Évidemment, les garçons qui ont de beaux arcs-en-ciel sont les plus « cool ».

PARTIE 6 : RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES FEMMES DE LA COMMUNAUTÉ DE PRESCOTT-RUSSELL

Quinze femmes ont répondu à un sondage écrit qui se voulait anonyme et confidentiel. Plusieurs des répondantes ont été invitées à remplir le questionnaire par une agence participant à l'étude et de qui elles obtenaient des services. Les citations entre guillemets sont des commentaires faits par les répondantes au sondage.

- Près de la moitié des répondantes, soit 7 personnes, sont d'avis qu'on retrouve de nombreuses agressions sexuelles dans Prescott-Russell.
- Une répondante a indiqué qu'elle croyait la situation pire à Hawkesbury à cause d'un niveau de scolarité moins élevé qu'ailleurs ainsi que des problèmes de dépendance à la drogue et l'alcool.
- Quelques-unes (3) décrivent la situation comme alarmante, criante et déchirante.
- Quatre répondantes ont indiqué que peu de victimes et survivantes osent en parler et préfèrent se taire parce qu'elles ont peur des répercussions si elles dénoncent l'agresseur. Il y a également la peur des problèmes financiers et de l'inconnu. « Les préjugés sont très difficiles à supporter ».
- Par contre, pour 2 répondantes, la situation s'est améliorée puisqu'on parle plus ouvertement d'agression sexuelle maintenant.
- Plusieurs répondantes disent ne pas comprendre pourquoi il y a si peu de services dans la région et pourquoi les listes d'attentes pour recevoir du soutien et de la thérapie sont si longues, surtout au Centre Royal-Comtois (où il faut souvent attendre entre six mois et un an avant d'avoir un premier rendez-vous). Elles ont souligné l'URGENCE d'offrir des services rapidement aux victimes.
- Les répondantes indiquent que les jeunes filles et femmes victimes ou survivantes peuvent se référer aux services suivants : Centre Royal-Comtois (11), Maison Interlude (5), Ligne de crise en santé mentale (5), Hôpital (4), Ligne info-soutien des SASAS à Cornwall (3), Association canadienne pour la santé mentale (1), Programme d'aide aux victimes et témoins (1), Juge de paix à L'Orignal (1), Services pour enfants et adultes de Prescott-Russell (1), Police (1), Assaulted Women Help Line (1), Sexual Assault Support Services (1).
- Le manque de ressources et services, la longue liste d'attente au Centre Royal-Comtois, le manque de visibilité des services existants, l'absence de transport, et la peur sont les principales embûches identifiées pour les victimes et survivantes de Prescott-Russell.
- Une répondante a indiqué qu'elle avait attendu plus d'un mois, après un viol, pour obtenir de l'aide à dormir. « Le manque de services est le principal obstacle, c'est difficile d'accéder aux programmes et quand tu te fais agresser, tu te sens un peu comme un zéro, donc tenter de pousser pour te faire aider, c'est difficile, même très difficile sur le moral d'une femme. »

Les priorités identifiées par les femmes pour un nouveau service en agression sexuelle se retrouvent à la Partie 8.

PARTIE 7 : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AVEC LES SERVICES D'AIDE AUX SURVIVANTES D'AGRESSION SEXUELLE DE STORMONT, DUNDAS, GLENGARRY & AKWESASNE (SASAS)

Nous présentons ici les faits saillants d'une entrevue réalisée avec les services en français aux SASAS.

1. La situation actuelle en matière d'agression à caractère sexuel pour les femmes francophones de Prescott-Russell

- Actuellement, il y a un grand manque de services dans Prescott-Russell.
- Le territoire est très grand.
- Il n'y a pas de centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.
- Il n'y a qu'un service de counselling au Centre Royal-Comtois (et plusieurs femmes ne le connaissent pas) et le service à la cour offert par le Programme d'aide aux victimes et aux témoins.
- Maison Interlude House offre des services en violence mais n'a pas un mandat spécialisé en agression sexuelle.
- Il y a un manque de ressources avec une approche féministe, où les femmes peuvent s'ouvrir dans la confidentialité.
- Il n'existe aucun service pour aider les femmes à dévoiler. Ça peut prendre trois ans à une femme pour faire un dévoilement, donc une préparation est nécessaire. Parfois les survivantes reçoivent des interventions non préparées et ceci a des conséquences néfastes sur elles. Car le dévoilement peut entraîner une brisure familiale, ce qui signifie que tout est à refaire pour la personne.
- Un des grands défis dans l'intervention est d'accompagner les femmes à leur propre rythme et non au rythme de l'intervenante.
- On trouve énormément d'inceste dans Prescott-Russell (un village en particulier est très affecté par l'inceste).
- On manque de connaissance de toute la problématique d'agression à caractère sexuel (ex. flashback chez une survivante ne veut pas dire schizophrénie; certains ignorent qu'il est courant qu'une femme avec des personnalités multiples ait été agressée sexuellement).
- Le taux de toxicomanie est très élevé.
- L'agression sexuelle est encore un sujet extrêmement tabou.
- La situation des services sur un échelle de 1 à 10 se situe à 2 (10 étant très adéquat).

2. Les besoins des victimes et survivantes de Prescott-Russell qui s'adressent aux SASAS

- les ressources de première ligne (ligne de crise)
- l'accompagnement
- le bénévolat
- l'intervention individuelle et de groupe
- avoir des services dans leur langue

3. Agences à qui les SASAS réfèrent les victimes et survivantes lorsqu'ils ne sont pas en mesure de répondre aux besoins ou demandes

- Centre Royal-Comtois
- Centre de santé mentale de Prescott-Russell
- Services en toxicomanie de l'est ontarien
- Maison Interlude House
- Souvent, la femme est bloquée, car il n'y a pas le service qu'elle requiert dans Prescott-Russell.

4. Embûches et obstacles pour les victimes et survivantes qui veulent accéder à des services ou/et à de l'information

- l'absence d'un centre contre le viol
- le manque de fonds pour rembourser le kilométrage
- le manque de fonds pour payer du gardiennage
- le manque de compréhension en ce qui touche les femmes toxicomanes, lesbiennes, handicapées, immigrantes, itinérantes, travailleuses du sexe (aucun service pour les travailleuses du sexe car elles ne répondent pas aux critères des programmes existants)
- le manque de ressources alternatives (des femmes de P.-R. ne veulent pas utiliser des services dans P.-R. car elles ont peur que la confidentialité ne soit pas respectée)
- le manque de services à l'hôpital concernant l'utilisation de la trousse médico-légale
- dans les écoles de P.-R., pas de sensibilisation faite auprès des directions – il est très difficile de faire de la sensibilisation dans les écoles catholiques de P.-R. car elles ont beaucoup de restrictions (ex. on ne peut pas parler de condoms aux élèves)
- le manque de ressources qui utilisent une approche féministe pour expliquer le processus de guérison et les conséquences de l'agression sexuelle

PARTIE 8 : RÉSUMÉ DES CONSTATS

Dans cette section, nous présentons un résumé des constats qui ressortent des diverses sources que nous avons consultées. Les rubriques sont en ordre d'importance, c'est-à-dire débutant par les thèmes qui ont été soulevés le plus souvent.

8.1 Services

Les personnes consultées veulent un service immédiat. Elles et ils veulent que les services soient disponibles à toutes les étapes franchies par une victime ou survivante d'agression à caractère sexuel, idéalement toujours donnés par la même personne pour assurer une stabilité dans le service. On parle alors de services lors de la crise qui peuvent prendre diverses formes : offrir du soutien, donner de l'information et des outils dès le dévoilement, offrir de l'accompagnement aux différents endroits comme l'hôpital ou pour les démarches judiciaires, aider les jeunes à en parler à leurs parents, s'occuper des victimes qui ont des enfants, rencontrer la famille et les amies et amis pour les aider à soutenir la victime/survivante, etc. Les femmes disent avoir besoin de protection contre les agresseurs.

Les femmes doivent avoir accès à une ligne de crise qui connaît bien les ressources locales.

Elles doivent aussi pouvoir recevoir de la thérapie par une personne qualifiée et spécialisée au niveau de l'agression à caractère sexuel « car des interventions avec peu de connaissances peuvent causer des torts très graves ». Il est question de thérapie individuelle et de groupe, à court, moyen et long terme.

Ce service doit avoir une approche multi-disciplinaire (pouvoir aider la femme victime/survivante avec ses différents problèmes) et autant que possible avoir une approche intégrée, c'est-à-dire aborder en même temps que l'agression sexuelle des problématiques sous-jacentes qui découlent de la victimisation (ex. troubles alimentaires, automutilation, toxicomanie). Par contre, on doit limiter les portes d'entrée et avoir une professionnelle qui fait le tri des demandes et qui aide les femmes à poursuivre leur démarche.

Tous ces services doivent être promus et connus de la population.

8.2 Éducation communautaire, sensibilisation et prévention

Il a régulièrement été mentionné que l'on doit sensibiliser et éduquer la population, les jeunes filles et les femmes. Le développement communautaire et la prévention sont importants.

Il doit y avoir des programmes scolaires pour sensibiliser les jeunes et entre autres, aborder la question de la fellation (qui n'est pas vue comme un geste sexuel et qui est d'abord fait pour être « cool ») et de l'hypersexualisation, problématiques très actuelles chez les jeunes. Pour contrer l'accessibilité des jeunes à la pornographie, on a parlé de filtres pour Internet.

8.3 Formation des professionnels et professionnelles

De la formation spécialisée doit être offerte aux professionnelles et professionnels de tous les secteurs. Un des thèmes qui est ressorti est la composante légale. (Certaines personnes ont même spécifiquement mentionné les avantages de former le personnel à l'accueil aux Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell, étant donné le roulement élevé chez le personnel.) Cette formation doit être en français et régulière. Nous avons été en mesure de constater, dans les

réponses recueillies, de nombreux mythes et fausses informations face aux agressions à caractère sexuel, ce qui supporte la recommandation des personnes rencontrées.

8.4 Accessibilité

L'accessibilité au service est primordiale. Elle a été abordée de différentes façons.

Penser au transport des usagères des services est un incontournable puisque les comtés de Prescott et Russell couvrent un grand territoire. Il a été suggéré d'avoir un réseau de transport inter-agences offert par des bénévoles. On a parlé de se rendre à domicile ou sur les lieux (ex. hôpital, cour) en guise d'accompagnement.

Les femmes doivent recevoir une aide quelconque pour le gardiennage de leur(s) enfant(s).

Ce centre doit être ouvert, accueillant et offrir un numéro de téléphone sans frais.

Cette accessibilité doit être à tous les niveaux. Le service doit pouvoir desservir toutes les femmes dans leur diversité : de tous les âges, les femmes qui vivent avec un handicap, les femmes analphabètes (qui sont nombreuses dans certains groupes), les lesbiennes, les travailleuses du sexe, les femmes immigrantes ou de d'autres cultures, les itinérantes, les femmes isolées qui n'ont pas de téléphone... On doit pouvoir rejoindre les groupes que les services actuels ne semblent pas rejoindre.

8.5 Philosophie d'approche

Les services doivent être spécialisés, spécifiques aux femmes, et assurer la confidentialité. Il est recommandé de se tenir loin de l'approche médicale. L'approche préconisée repose sur une philosophie féministe étant donné que les victimes ou survivantes d'agression à caractère sexuel ont besoin d'écoute, de conseils, de documentation, d'avoir un retour vers une meilleure confiance en soi, de se regrouper pour briser leur isolement (par le bénévolat ou la thérapie de groupe). De cette manière, le rythme de la femme peut être respecté et tout est centré sur ses besoins afin de lui donner le goût de continuer.

8.6 Concertation et partenariats

Les intervenants et intervenantes ressentent le besoin de se concerter pour ce qui est des agressions à caractère sexuel. On parle de concertation entre les agences, de partenariats (l'hôpital est revenu souvent comme service avec lequel se concerter et aussi les écoles par l'entremise de leurs orienteurs), de protocoles et de comité de coordination. Cependant, tout en reconnaissant le besoin, il a été mentionné de faire attention pour ne pas ajouter aux nombreuses réunions et à la surcharge de travail actuelle. Il a même été mentionné qu'il est temps que Prescott-Russell ait un colloque à ce sujet et que les services fassent front commun contre les agressions à caractère sexuel pour « passer le message qu'elles ne seront pas tolérées et que les agresseurs seront sévèrement poursuivis en justice ».

8.7 Langue

Certaines personnes ont parlé d'un service bilingue, d'autres en français seulement, pour refléter la population francophone majoritaire de Prescott-Russell. L'expérience au niveau provincial démontre d'ailleurs que les meilleurs services en français et ceux qui sont durables sont ceux gérés par et pour les francophones. Par ailleurs, divers scénarios ont été évoqués pour assurer que les femmes anglophones aient accès à des services.

8.8 Endroit

Les gens s'entendent pour dire que le service doit être dans et pour Prescott-Russell. On suggère d'avoir le bureau chef dans un lieu central aux comtés et d'avoir des bureaux satellites afin de permettre la même accessibilité dans tous les coins du territoire.

8.9 Services pour les garçons et les hommes

Quelques personnes ont tenu à mentionner que l'on doit « reconnaître qu'il y a beaucoup de victimes masculines, surtout chez les enfants ». Entre autres pour prévenir que les enfants victimes d'abus sexuel ne deviennent des abuseurs à leur tour, on devrait offrir des services pour ces garçons. Des services pour les agresseurs (adultes) ont aussi été rapportés comme une nécessité dans la communauté.

PARTIE 9 : RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats de l'étude de besoins, le Comité encadreur du Projet Novas recommande :

- 1) Qu'un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel francophone (ci-dessous appelé Centre Novas) soit mis sur pied dans Prescott-Russell dans les plus brefs délais, qu'il soit de philosophie féministe et géré par et pour les femmes, et qu'il offre une gamme de services pour répondre aux besoins identifiés dans la présente étude;
- 2) Que le financement accordé pour le futur Centre Novas soit permanent, équitable et adéquat;
- 3) Que le modèle de services qui sera élaboré par le Centre Novas propose au ministère du Procureur général des façons efficaces de desservir les femmes anglophones de Prescott-Russell (p.ex. par des protocoles d'entente avec des organismes mandatés d'offrir des services en agression sexuelle);
- 4) Que la prévention, l'éducation et la sensibilisation communautaire soient des priorités pour le Centre Novas, notamment auprès des jeunes;
- 5) Que du financement soit accordé pour mettre en place un réseau régional pour faciliter les échanges et la concertation entre les divers intervenantes et intervenants préoccupés par la problématique de l'agression à caractère sexuel;
- 6) Que le service existant de thérapie à court et à long terme pour les femmes victimes/survivantes d'agression à caractère sexuel soit bonifié;
- 7) Que l'accès aux services hospitaliers et à la trousse médico-légale pour l'agression sexuelle soit amélioré;
- 8) Qu'un projet de recherche ayant comme but d'acquérir une meilleure compréhension des besoins de la clientèle du Centre Novas soit réalisé;
- 9) Qu'une étude plus approfondie des besoins des enfants agressés sexuellement soit réalisée;
- 10) Que le Centre Novas soit intégré au réseau provincial d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes pour le réseautage, la formation et la concertation;
- 11) Qu'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes ait accès à du financement de base permanent pour assurer une stabilité face à leur rôle essentiel de soutien des agences et dans le développement des services en français.

CONCLUSION

Ayant examiné les informations recueillies pour l'étude de besoins et en se basant sur sa propre réflexion, le Comité encadreur présente maintenant quelques observations.

La prestation de services régresse dans Prescott-Russell.

Il y a un manque flagrant de services pour les femmes victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel. De plus, le seul service spécialisé n'a pas été enrichi financièrement depuis sa création il y a 12 ans, ce qui a eu comme effet de réduire les heures d'ouverture du programme à la clientèle.

Il y a un peu plus de trois ans, les services spécialisés pour les enfants abusés ou abusifs sexuellement ainsi que leurs parents, ont été abolis. En plus de priver ces enfants d'un service auquel ils et elles ont droit pour faire face à un traumatisme dont les répercussions pourraient se faire sentir toute la vie, on prive aussi les adultes-parents qui bien souvent sont eux-mêmes des survivantes et des survivants d'abus sexuel. Nous savons que lorsqu'un parent accompagne son enfant dans une situation d'agression sexuelle, sa propre victimisation antérieure fréquemment refait surface et elle ou il a besoin d'aide.

Les jeunes s'orientent vers une banalisation de l'agression sexuelle.

En constatant les nouveaux jeux sexuels des jeunes, il est évident que les garçons voient les filles comme des objets sexuels à utiliser pour leur propre plaisir. Et puisque les filles semblent de plus en plus avoir besoin de plaire, elles entrent dans le jeu de par leur habillement et leurs agissements. Nous nous retrouvons alors face aux stéréotypes sexuels traditionnels des femmes au service des hommes, promus entre autres par la pornographie. Par le fait même, les filles deviennent encore plus vulnérables aux abus de toutes sortes.

L'étude démontre ce fait en indiquant que le nombre d'agressions sexuelles (rapportées) lors des fréquentations semble être à la hausse. De plus en plus, il semblerait que les jeunes abuseurs utilisent l'alcool et la drogue pour vulnérabiliser les filles et les agresser sexuellement.

La formation et l'éducation communautaire sont essentielles dans Prescott-Russell.

Lors des entrevues, nous avons pu constater que même les intervenantes et intervenants sociaux véhiculent des idées qui sont fausses et qui nuisent aux victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel.

De plus, il est clair que certains professionnels et professionnelles ne semblent pas savoir comment réagir face à une victime ou une survivante. Certains et certaines essaient de seulement judiciaireiser la situation alors que d'autres essaient de la « médicaliser » pour traiter les symptômes plutôt que d'en comprendre la source. Il y en a qui ne veulent pas voir que l'agression sexuelle se produit dans tous les groupes de femmes et d'autres refusent de réaliser que c'est un phénomène qui peut avoir des répercussions graves dans toutes les sphères de la vie de la victime. (Nous présentons en annexe un court texte qui parle des répercussions de l'agression sexuelle sur les femmes et les enfants.) Comme le dit si bien une personne affiliée à une agence : « Il faut arrêter de soigner la maladie et plutôt aider la personne ».

On minimise l'agression sexuelle en la confondant avec l'éducation sexuelle.

À plusieurs reprises lors des entrevues auprès des agences, les personnes parlaient d'éducation sexuelle plutôt que d'agression sexuelle, surtout lorsqu'il était question des enfants et des adolescents et adolescentes. Ceci porte à croire qu'une agression sexuelle n'est qu'une mauvaise

utilisation de la sexualité. Or, l'agression sexuelle est un acte de pouvoir et de domination. Il s'agit également d'un crime en vertu du Code criminel du Canada.

Les causes de crimes sexuels en cour sont de plus en plus nombreuses.

Il faudrait une étude plus poussée pour en comprendre les causes mais à enlever La cour de
L'Original procède dans un nombre de plus en plus élevé de causes d'agressions sexuelles. Il y a lieu de se demander si cette hausse signifie que plus de crimes sont commis ou que plus d'incidents sont déclarés à la police et des accusations sont portées. Prescott-Russell serait-il en train de passer le message que l'agression à caractère sexuel est un crime et qu'il sera puni par la loi?

Bref...

Depuis plusieurs années, la communauté de Prescott-Russell revendique des services qui répondraient adéquatement aux besoins des femmes victimes/survivantes d'agression à caractère sexuel. Des services pour Prescott-Russell ont été identifiés comme la priorité numéro un, tant dans le Plan stratégique d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes que dans les priorités du ministère du Procureur général en ce qui a trait au développement des services en français.

Les deux comtés les plus à l'Est en Ontario ont de toute évidence été négligés depuis toujours sur le plan des services en agression à caractère sexuel. Le gouvernement de l'Ontario a maintenant l'opportunité de poser un geste de réparation historique et d'accorder un financement équitable pour desservir les femmes francophones de cette région. La présente étude de besoins sur les services à développer pour les victimes et survivantes francophones d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell démontre, hors de tout doute, qu'il existe un besoin urgent de mettre en place de nouveaux services et de bonifier les services existants.

LISTE DES ANNEXES

I – Consultations auprès des agences

II – Consultations auprès de groupes communautaires

III – Sondage auprès des victimes et survivantes

IV – Consultation auprès des Services d’aide aux survivantes d’agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS)

V – Répercussions de l’agression à caractère sexuel

ANNEXE I : CONSULTATIONS AUPRÈS DES AGENCES

Projet Novas
Casier Postal 250, Casselman (Ontario) K0A 1M0
Téléphone : 613-889-7121 / 613-764-5700 / 1-866-772-9922

Lettre adressée aux agences leur demandant une entrevue individuelle

Grâce à une subvention du ministère du Procureur général de l'Ontario, le Projet Novas, un projet de développement et de sensibilisation communautaire sur les agressions à caractère sexuel, prend son envol dans Prescott-Russell.

Un des principaux objectifs du projet est de réaliser une étude des besoins des femmes et jeunes filles de Prescott-Russell. L'identification des services actuels et les lacunes qui existent permettra de brosser un portrait réaliste de la situation en agression à caractère sexuel dans nos comtés. Les organismes, agences et membres de la communauté de Prescott-Russell sont sollicités à y participer.

Comme représentant / représentante de votre agence, nous demandons votre participation à cette étude de besoins. Vous trouverez ci-inclus un guide d'entrevue, ce qui vous permettra d'obtenir un aperçu de l'orientation de la rencontre ou de la conversation téléphonique.

Je communiquerai très prochainement avec vous afin de déterminer un temps de rencontre pour l'entrevue.

Si vous désirez plus d'information, veuillez communiquer avec moi au 613-889-7121.

Sincèrement,

Nicole Lortie
Agente de développement, Projet Novas

Guide d'entrevue pour déterminer les besoins de la communauté en matière d'agression à caractère sexuel

Nous vous invitons à participer à une entrevue téléphonique ou une entrevue en personne, à votre choix, qui servira à une étude de besoins en matière des services en français pour les femmes victimes et survivantes d'agression sexuelle pour les comtés unis de Prescott et Russell. Cette étude nous permettra d'identifier les services actuels et les lacunes qui existent afin de brosser un portrait réaliste de la situation dans nos comtés. S'il y a lieu, ceci nous aidera également à développer les services nécessaires, éviter le dédoublement de services déjà offerts ainsi que d'étudier des modèles de services.

L'entrevue a une durée d'environ 30 à 45 minutes. Vous trouverez ci-incluses les questions qui serviront à l'entrevue au cas où vous voudriez y réfléchir à l'avance. Toutes les réponses demeureront entièrement confidentielles, donc vous pouvez exprimer librement votre opinion sur les questions que nous aborderons.

1. Situation actuelle

- 1.1 À la lumière de vos expériences et de vos connaissances, comment percevez-vous la situation actuelle en matière d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell?
- 1.2 Faites-vous du dépistage auprès de « votre clientèle » afin de savoir si elles ont déjà été victimisées sexuellement? Si oui, comment procédez-vous? Sinon, pourquoi?
- 1.3 Lorsque vous rencontrez une femme qui s'avère être une victime/survivante d'agression à caractère sexuel, que faites-vous?
- 1.4 Si tel est le cas, à qui référez-vous les victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel?
- 1.5 Quels sont les besoins des victimes/survivantes?
- 1.6 Quelles embûches et obstacles croyez-vous existent pour les victimes et survivantes qui veulent accéder à des services ou/et à de l'information?
- 1.7 Offrez-vous parfois des programmes de prévention, sensibilisation ou éducation en matière d'agression à caractère sexuel? Si oui, quelle forme vos programmes prennent-ils? Qui cherchez-vous à rejoindre?
- 1.8 Que faites-vous lorsque vous découvrez qu'un enfant est ou a été abusé sexuellement? Trouvez-vous que les enfants abusés sexuellement ont les services qu'ils et elles ont besoin?

2. Attentes et priorités relatives au développement de services pour les survivantes et victimes d'agression sexuelle.

- 2.1 Quelles sont les initiatives que vous aimeriez voir se concrétiser dans la région concernant :

* l'agression à caractère sexuel?

- * le développement des services incluant-
 - formation de partenariats et réseaux?
 - sensibilisation et éducation communautaire
 - services directs à la clientèle?

* la formation des intervenantes et intervenants, y compris professionnels et bénévoles?

2.2 D'après vous, que devrait-il se produire dans Prescott-Russell pour mieux répondre à la problématique de l'agression à caractère sexuel? Quelles sont les priorités de services?

- au niveau du développement de services directs?
- au niveau de la formation des intervenantes, professionnels et bénévoles?

3. Orientation d'un centre de services pour victimes et survivantes d'agression sexuelle

3.1 Selon vous, quelles devraient être les priorités d'un centre de services aux victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel dans Prescott et Russell?

3.2 Quelles sont les ressources existantes dans la communauté qui pourraient servir à la mise sur pied d'un tel service?

3.3 Connaissez-vous des groupes ou personnes de la communauté qui ont des connaissances ou intérêts particuliers dans le domaine de l'agression à caractère sexuel?

3.4 Nous aimerions faire un sondage auprès de victimes et survivantes. Est-ce que vous pouvez nous suggérer des façons de les rejoindre, sans briser la confidentialité?

3.5 Auriez-vous d'autres commentaires ou suggestions à faire?

3.6 Au besoin, pouvons-nous vous rappeler à nouveau pour plus d'information?

Merci de votre collaboration.

ANNEXE II : CONSULTATIONS AUPRÈS DE GROUPES COMMUNAUTAIRES

Grille d'animation des groupes de discussion pour déterminer les besoins de la communauté en matière d'agression à caractère sexuel

Partie 1 - Que savez-vous des agressions à caractère sexuel?

1. À quelle fréquence des viols sont-ils commis au Canada?
 - a) un viol par jour
 - b) un à toutes les 17 minutes
 - c) un à toutes les 3 heures

2. Au Canada, combien de femmes ont-elles subi une agression sexuelle au cours de leur vie?
 - a) une femme sur 4
 - b) une sur 10
 - c) une sur 100

3. Quel âge ont les victimes d'agression sexuelle?
 - a) entre 15 et 30 ans
 - b) entre 2 semaines et 90 ans
 - c) entre 5 et 20 ans

4. Les agressions sexuelles sont surtout commises :
 - a) dans des rues sombres
 - b) aux petites heures du matin
 - c) en tout temps et surtout, dans des lieux familiers de la victime

5. Les femmes qui se font agresser sexuellement hésitent à porter plainte à la police parce :
 - a) qu'elles ont peur des conséquences qui pourraient advenir
 - b) qu'elles sont capables de s'en sortir sans l'intervention de la police
 - c) que plusieurs d'entre elles mentent

6. Les agressions sexuelles :
 - a) sont le résultat d'une pulsion sexuelle incontrôlable
 - b) sont un acte de domination et de contrôle
 - c) résultent de la frustration qu'un homme vit

7. La majorité des hommes qui commettent des actions d'agression sexuelle :
 - a) sont des hommes peu scolarisés
 - b) sont des hommes pauvres
 - c) sont des hommes qui proviennent de toutes les classes sociales

Partie 2 - Présentation d'un extrait de la vidéo « À la lumière des mots »

Partie 3 - Discussion : votre perception de la situation actuelle

- 3.1 À la lumière de vos expériences et de vos connaissances, comment percevez-vous la situation actuelle en matière d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell?
- 3.2 Si une femme - amie, parenté, voisine, connaissance - de votre entourage se ferait violer, que feriez-vous?
- 3.3 Si une femme - amie, parenté, voisine, connaissance - de votre entourage se ferait violer par son conjoint, que feriez-vous?
- 3.4 Si une femme - amie, parenté, voisine, connaissance - de votre entourage, avait subi de l'abus sexuel durant son enfance et se confiait à vous, que feriez-vous?
- 3.5 Quels sont les services où peuvent se référer ces femmes?
- 3.6 Quelles embûches et obstacles croyez-vous existent pour les femmes qui ont été agressées sexuellement et qui veulent accéder à des services ou / et à de l'information?
- 3.7 Est-ce que votre groupe / organisme fait de la prévention, sensibilisation ou éducation en matière d'agression à caractère sexuel? Si oui, quelle forme vos programmes prennent-ils? Quelles clientèles ciblez-vous?
- 3.8 Selon vous, quelles devraient être les priorités d'un centre de services aux victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel dans Prescott et Russell?
- 3.9 Auriez-vous d'autres commentaires ou suggestions à faire?

Merci de votre collaboration.

ANNEXE III : SONDAGE AUPRÈS DES VICTIMES ET SURVIVANTES

Sondage auprès des victimes et survivantes

L'information contenue dans les questionnaires remplis sera traitée de façon confidentielle.

1. À la lumière de vos expériences et de vos connaissances, comment percevez-vous la situation actuelle en matière d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell?
2. Quels sont les services où peuvent se référer les jeunes filles et femmes victimes/ survivantes d'agression à caractère sexuel?
3. Quelles embûches et obstacles croyez-vous existent pour les femmes qui ont été agressées sexuellement et qui veulent accéder à des services ou / et à de l'information?
4. Selon vous, quelles devraient être les priorités d'un centre de services aux victimes et survivantes d'agression à caractère sexuel dans Prescott-Russell?
5. Auriez-vous d'autres commentaires ou suggestions à faire?

ANNEXE IV : CONSULTATION AUPRÈS DES SASAS

Questions pour les Services d'aide aux survivantes d'agression sexuelle de Stormont, Dundas, Glengarry & Akwesasne (SASAS)

1. À la lumière de vos expériences et de vos connaissances, comment percevez-vous la situation actuelle en matière d'agression à caractère sexuel pour les femmes francophones de Prescott-Russell ?
2. Quels sont les besoins des victimes et survivantes de Prescott-Russell qui s'adressent à votre agence ?
3. À qui référez-vous les victimes et survivantes qui s'adressent à vous et dont vous n'êtes pas en mesure de répondre aux besoins ou demandes ?
4. Quelles embûches et obstacles croyez-vous existent pour les victimes et survivantes qui veulent accéder à des services ou/et à de l'information ?

ANNEXE V : RÉPERCUSSIONS DE L'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL³

L'agression à caractère sexuel a de graves répercussions sur la santé des femmes et elle entraîne de sérieux troubles psychologiques. On a montré que dans neuf incidents sur dix, ceux-ci ont entraîné des conséquences émotives profondes chez la victime en plus des blessures physiques.

La victime peut éprouver des réactions physiques qui peuvent durer plusieurs semaines, mois ou années. Elle peut éprouver une ou plusieurs des réactions qui suivent : un dérangement dans les habitudes alimentaires (nausées, vomissements, perte d'appétit, douleurs d'estomac, suralimentation, etc); des troubles de sommeil (insomnie, cauchemars violents, etc.); des maux de tête; de la fatigue; des problèmes gynécologiques (écoulement vaginal, démangeaison, etc.); des symptômes de maladies transmises sexuellement (MTS); des douleurs et des blessures physiques (maux de dos, ecchymoses, etc.).

Parmi les répercussions psychologiques, la victime peut vivre une ou plusieurs des réactions suivantes : de l'anxiété, qui est la réaction la plus fréquente (peur de mourir pendant l'agression, peur que l'agresseur revienne, peur que l'agression ne se reproduise de nouveau, peur d'une grossesse ou d'une MTS, peur de la solitude ou d'être dans une foule, etc); une perte de confiance et une perte d'estime de soi; de la culpabilité et de la honte; une perte de contrôle qui entraîne des sautes d'humeur; un sentiment d'être sale, ce qui entraîne le besoin chez les victimes de se laver fréquemment; de la confusion ou une incapacité de se concentrer; de la colère, qu'elle dirige habituellement contre elle-même et qui peut conduire à la dépression; des «flashbacks» (certains bruits, objets, senteurs ou autres sont incrustés dans la mémoire) ou encore, elle peut nier ou minimiser ce qu'elle a vécu en se demandant si «Cela s'est vraiment produit?», en se disant «qu'au moins, elle est encore vivante» ou «que ça aurait pu être pire».

L'agression a également des répercussions sur la vie sociale des victimes. Certaines manifesteront une peur généralisée (peur des gens, peur des hommes etc.). D'autres souffriront d'isolement social ou développeront une dépendance liée à un besoin d'être prise en charge ou d'être protégée et guidée.

Tous ces symptômes varient d'une femme à l'autre et ne sont pas vécus de la même façon et avec la même intensité parce que chaque femme réagit différemment à une ou à plusieurs agressions. Les femmes victimes d'agression à caractère sexuel expriment donc leurs douleurs et leurs peurs de façon différente les unes des autres. C'est pourquoi le soutien qu'offrent les Centres d'aide doit s'adapter aux besoins individuels de chacune d'entre elles.

Répercussions de l'agression sexuelle durant l'enfance

L'agression sexuelle durant l'enfance cause un traumatisme et des effets très dommageables qui se poursuivent, dans la majeure partie des cas, bien au-delà de l'expérience elle-même. Les répercussions de l'abus peuvent se manifester de multiples façons et à différents moments de la vie de la victime. Pendant l'enfance, la fillette ou le garçon peut développer des comportements dont elle ou il ne comprend pas réellement la portée. Les répercussions peuvent aussi surgir

³ Cette section sur les répercussions de la violence sexuelle est inspirée des *Fiches Atouts!* Ces fiches ont été développées par le Centre Victoria pour femmes de Sudbury et sont utilisées pour la formation des intervenantes et des bénévoles.

soudainement à l'âge adulte, lors d'un événement précis tel l'abus sexuel de son propre enfant par une tierce personne, un mariage, une naissance ou le décès d'un proche par exemple. Elles peuvent aussi apparaître de façon plus sporadique ou chronique à partir d'un moment ou d'un souvenir.

Le traumatisme de l'agression sexuelle durant l'enfance ou de l'inceste ne disparaît pas avec le temps. Au contraire, il peut continuer à compromettre plusieurs aspects de leur existence.

Bien que chaque femme réagisse différemment au traumatisme, certains troubles psychologiques sont plus manifestes chez les enfants.

- La culpabilité : les enfants croient qu'ils sont en partie responsables de l'agression et se sentent coupables.
- La honte : le silence qui entoure l'inceste ou les agressions sexuelles des enfants et les pressions exercées pour garder le secret conduisent l'enfant à se dévaloriser et progressivement à perdre toute estime de soi. L'enfant s'isolera de plus en plus.
- La peur : comme ils se sentent menacés de représailles de la part de l'agresseur s'ils dévoilent le secret, les enfants grandissent dans la peur et l'anxiété. Cette crainte risque de se développer progressivement et prendre la forme de crises de panique, d'hypervigilance constante ou de troubles de sommeil.
- Le chagrin : les victimes d'inceste ou de violence sexuelle peuvent regretter la perte de leur innocence et de leur liberté.
- La perte de confiance : l'enfant se sent trahi, blessé parce que l'agresseur, de la part de qui il ou elle attendait amour et attention, a abusé de sa confiance. Souvent, il ou elle cessera de percevoir le monde comme un endroit sûr et accueillant. Il lui sera sans doute difficile de faire confiance à d'autres personnes par la suite. Dans leur vie adulte, de nombreuses survivantes éprouvent des difficultés dans leurs rapports avec leur partenaire de vie et se perçoivent parfois comme un objet sexuel ou comme l'être devant répondre à tous les besoins de ceux-ci.
- La colère : il arrive souvent que les enfants ressentent une grande colère qui se manifeste de façon incontrôlée. Ne pouvant se venger sur l'agresseur, ils choisissent des boucs émissaires, souvent la mère, sur qui ils ou elles passeront leur colère. D'autres victimes tourneront leur colère contre elles-mêmes.
- L'impuissance : les victimes se sentent habituellement impuissantes à mettre fin à la situation parce qu'elles se sentent incapables d'arrêter l'agresseur, par crainte des menaces qui pèsent sur elles. Comme les enfants se sentent impuissants dans les situations d'abus, ils peuvent venir à croire qu'ils ne pourront jamais s'en sortir et qu'ils resteront toujours victimes de violence sexuelle à l'avenir. Par exemple, des femmes survivantes d'inceste pendant leur enfance peuvent parfois se retrouver dans des relations ou des situations qui les placent à nouveau dans une position de victimes.
- La dépression : l'abus sexuel entraîne chez l'enfant une tristesse profonde qui se traduira par un désintéressement de l'école, de ses amis, de ses activités habituelles, etc. À l'âge adulte, lorsque la dépression devient chronique, elle peut entraîner des idées suicidaires persistantes et des tentatives de suicide.

Ces répercussions sur l'enfant se continuent à l'âge adulte et, selon les situations, les femmes développeront d'autres problèmes tels:

- la dépendance aux substances : la honte, la culpabilité et la douleur qui résultent de l'inceste entraînent souvent l'abus d'alcool et de drogues ou d'autres comportements destructeurs tels la promiscuité, les troubles alimentaires ou l'auto-mutilation, etc.
- les symptômes psychosomatiques : de nombreuses femmes disent avoir l'impression d'être engourdies, de ne pas vivre ou de ne pas être réelles. Le traumatisme de l'inceste peut provoquer certains maux physiques, certaines maladies que ni les soins médicaux, ni les médicaments ne réussiront à soulager;

- les «flashbacks» : les femmes victimes d'inceste vivent fréquemment des «flashbacks» qui les ramènent aux situations et aux scènes d'abus qu'elles ont vécues